



BON A SAVOIR DANS LA PRESSE DCF

19/02/2020

Transformation de la noix de cajou

P12

Les grands industriels invités à s'orienter vers Yamoussoukro

Coopération parlementaire

P2

Les Sénateurs ivoiriens et français renforcent leur relation

P3

Établissement des Cni 2020 : **Plus de 11 000 000 d'ivoiriens ciblés**

Le ministre de l'Administration du territoire Diakité Sidiki a lancé, lundi 17 février à l'hôtel du District Plateau, la phase nationale d'enrôlement pour la délivrance de la carte nationale d'identité. Ci-dessous, l'article qui aurait dû paraître dans notre édition d'hier. Nous présentons toutes nos excuses à nos lecteurs pour cette erreur malencontreuse.

P4-5

Retraitement des chaussées

P11

La Côte d'Ivoire accueille son premier séminaire international I

Coopération parlementaire

Les Sénateurs ivoiriens et français renforcent leur relation

Le président du Sénat français, Gérard Larcher, a été reçu par le Président de la République.

Le président du Sénat français, Gérard Larcher, au terme d'une audience hier avec le Chef de l'État Alassane Ouattara, a affirmé la volonté de l'institution qu'il dirige de renforcer ses relations avec la chambre haute du Parlement ivoirien. « Nous voulons aller plus loin », a-t-il lancé. Cette audience a eu lieu au Palais de la Présidence, à Abidjan-Plateau. Gérard Larcher a saisi cette occasion pour faire l'état de la coopération entre les Sénats ivoirien et français. « Nous avons signé en 2018, avec le président du Sénat de Côte d'Ivoire un accord de coopération qui s'est traduit par la visite en Côte d'Ivoire du secrétaire général et du directeur du législatif de la France. Il est donc question d'aller plus loin aujourd'hui dans la coopération », a-t-il estimé.

Au-delà des institutions, le président du sénat français s'est surtout réjoui des relations séculaires entre la Côte d'Ivoire et la France. « Pour nous, la Côte d'Ivoire



Gérard Larcher, président du Sénat français, au sortir de l'audience avec le Chef de l'État Alassane Ouattara. (PH: BOSSON HONORÉ)

est un pays qui partage avec la France d'excellentes relations d'amitié. Vous avez eu le temps de le réaffirmer avec le Président Emmanuel

Macron, à la fin de l'année passée », a-t-il dit à l'endroit d'Alassane Ouattara. Par ailleurs, il reste convaincu que même traversée par une

diversité de sensibilités politiques, la Côte d'Ivoire ne demeure pas moins un pays qui « constitue un point d'appui pour un certain nombre

de valeurs dans une sous-région qui présente pas mal d'inquiétudes ». Dans sa déclaration face à la presse, à la fin de l'audience, le président du Sénat français dit avoir également évoqué avec le Chef de l'exécutif ivoirien l'Eco, la monnaie commune que doivent partager bientôt l'ensemble des pays de l'Uemoa. « Avec l'Eco, il y aura un changement de système monétaire. C'est un élément important pour le président de l'Uemoa.

C'est aussi un sujet majeur pour nous », a-t-il affirmé.

De plus, il a été question, au cours de cette audience, de coopération dans le domaine de l'éducation. « En visitant l'Institut national polytechnique Félix Houphouët-Boigny de Yamoussoukro, nous avons voulu saluer l'excellence des relations, mais en direction de la jeunesse. Notre objectif, c'est de faire en sorte que les jeunes soient bien formés dans un pays à fort potentiel économique, depuis une dizaine d'années », a-t-il fait savoir.

MARCEL APPENA

● Gérard Larcher fait commandeur

En reconnaissance de son engagement aux côtés du Sénat ivoirien, le président du Sénat français, Gérard Larcher, a été élevé hier au rang de commandeur dans l'ordre ivoirien. La cérémonie de décoration a eu lieu à la Grande Chancellerie à Abidjan. Et c'est des mains de son homologue ivoirien, le président du Sénat ivoirien, Kouadio-Ahoussou Jeannot, que le sénateur français a reçu la médaille du commandeur, en présence de quelques sénateurs français et ivoiriens.

Gérard Larcher a accueilli cette distinction comme un « honneur » non seulement pour lui, mais aussi et surtout pour « tout le Sénat français ». Il y a vu le symbole de « l'attention » et du « renfor-

cement de l'amitié cordiale » entre les deux Sénats ivoirien et français. Dans un monde de plus en plus marqué par la financiarisation, la mondialisation et la métropolisation à outrance, la promotion de la décentralisation, à travers les collectivités territoriales, garantissant, selon le président de la chambre haute du parlement français, la proximité avec le citoyen.

« Notre Sénat, bicentenaire, est fier d'avoir pour jeune frère un Sénat de deux ans mais qui a démontré par le forum des collectivités territoriales, son engagement pour la représentation de collectivités territoriales », a déclaré Gérard Larcher, qui a justement participé au forum du Sénat ivoirien le 17 février.

BENOIT HILI

● Le président du Sénat français a eu une séance de travail à l'Assemblée nationale



La France et la Côte d'Ivoire veulent entretenir une coopération parlementaire dynamique. (PH: JOSEPHINE KOUADIO)

Gérard Larcher, le président du Sénat français, en visite en Côte d'Ivoire, a eu hier une séance de travail à l'Assemblée nationale. Ont pris part à la rencontre les membres de la délégation qui l'accompagne, le président du Sénat de Côte d'Ivoire, Jeannot Ahoussou Kouadio, le président de l'Assemblée nationale, Amadou Soumahoro, des députés et

sénateurs ivoiriens. « Quand les autorités françaises et ivoiriennes se rencontrent, elles ne peuvent que parler d'amitié et de fraternité. C'est ce dont il a été question au cours de la séance de travail », a expliqué le président de l'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire. Amadou Soumahoro a ajouté que, globalement, « les relations de coopération entre nos deux pays et nos deux

parlements sont au beau fixe ». Pour sa part, Gérard Larcher a souligné le rôle crucial que jouent les Parlements dans la coopération entre la France et la Côte d'Ivoire.

« Il nous semble essentiel le rôle prépondérant que jouent nos parlements dans les relations entre nos pays », a déclaré le président du Sénat français.

Il s'est en outre réjoui du sys-

tème bicaméral adopté par la Côte d'Ivoire, au terme de la nouvelle Constitution. « Je voudrais exprimer ma joie de voir ici un bémérisme largement établi avec une fonction particulière pour le Sénat, comparable, un peu au nôtre », a-t-il ajouté.

Selon les deux personnalités, la séance de travail a, en outre, accordé une place de choix à la Francophonie. « Je suis venu rendre visite à mon président, puisque le président de l'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire est aussi président de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (Apf) », a fait savoir Gérard Larcher, qui dit avoir mis en lumière l'importance de cette assemblée parlementaire.

Le président du Sénat français est en Côte d'Ivoire sur l'invitation de son homologue ivoirien, dans le cadre du premier forum des collectivités territoriales qui se déroule au Sénat ivoirien, actuellement, à Yamoussoukro.

APPENA MARCEL



Le président du Sénat français, Gérard Larcher, fait commandeur par son homologue ivoirien au nom du Chef de l'État.

Forum du Sénat avec les collectivités territoriales Les obstacles majeurs à une décentralisation réussie ont été identifiés

Les sénateurs ivoiriens militent pour un renforcement du pouvoir décentralisé.

Après deux jours d'intenses travaux, le premier forum sur la représentation des collectivités territoriales s'est achevé le 18 février. De leurs échanges, se dégagent quatre préoccupations essentielles.

Les questions relatives au transfert des compétences aux collectivités territoriales, à l'autonomisation financière des collectivités et à l'unicité de caisse.

Sur ce chapitre, les intervenants ont relevé de nombreuses insuffisances dans la mise en œuvre effective dudit transfert. Une mise en œuvre contrariée, selon eux, par plusieurs facteurs dont le non achèvement du processus d'adoption des textes réglementaires d'application, l'existence de conflits de compétence, la réappropriation par l'État de certaines compétences transférées, l'insuffisance des moyens matériels et financiers d'accompagnement ainsi que les nombreuses difficultés liées au fonctionnement financier des collectivités territoriales. A cet effet, le forum a recommandé la poursuite des réformes en matière de finances publiques, la modification de la loi N°2003-208 du 7 juillet 2003 portant transfert des compétences aux collectivités territoriales, l'adéquation entre le niveau



Les sénateurs ont passé en revue les différents obstacles qui ralentissent la décentralisation. (PH : DR)

de transfert des compétences et celui de l'appui financier de l'État aux collectivités, en vue d'une appropriation et d'un exercice plus efficace des dites compétences par les collectivités.

Au titre de l'autonomie financière, le forum du Sénat avec les collectivités a été également l'occasion de relever des difficultés majeures dans le mode de financement des dites collectivités. Car elles demeurent dépendantes en majorité des subventions de l'État qui restent insuffisantes. A cette insuffisance des subventions, s'ajoute, selon le forum, l'incapacité des collectivités à capter des ressources financières propres susceptibles de supporter leurs charges.

Pour résorber ce problème,

les participants ont recommandé la poursuite harmonieuse des projets de digitalisation de l'administration fiscale et leur exploitation afin d'affecter qualitativement les finances des collectivités.

Les participants ont souhaité, en outre, que les réformes en cours, relativement à la question de la dématérialisation fiscale soient accompagnées de mesures énergiques. En ce qui concerne l'unicité de caisse, le forum a constaté, entre autres, qu'au plan fonctionnel, cette réforme occasionne des lourdeurs administratives et procédurales supplémentaires préjudiciables aux impératifs de célérité, de diligence et de flexibilité qu'exige la prise en charge des besoins sociaux primaires des populations.

Pour ce faire, les participants, tout en comprenant les nécessités de modernisation et d'assainissement des finances publiques, ont recommandé toutefois la tenue à une échelle plus élargie, d'une concertation entre le trésor public et les collectivités territoriales, dans le souci de parvenir à un équilibre entre les nécessités de transparence des finances publiques et une grande flexibilité dans la gestion financière des collectivités.

Après la lecture de ces recommandations, les participants ont souhaité la prise en compte d'un cinquième point qui n'a pas été mentionné dans les documents. Il s'agit de la question du statut des maires. Et principalement l'augmentation de leurs émo-

luments qui restent depuis des années les plus bas, comparativement à ceux des présidents de conseils régionaux et des gouverneurs de district autonome. Leur souhait, c'est que le montant de leurs émoluments qui varie en fonction du nombre d'administrés dans leurs localités, soit stabilisé à un million de FCfa afin de leur permettre de répondre aux innombrables sollicitations des populations. La sénatrice Diaby Makani, vice-présidente du Sénat, qui a représenté le président Jeannot Ahoussou-Kouadio à la clôture des travaux, a félicité les participants qui ont passé en revue les questions liées à la décentralisation et qui repartent avec des idées claires sur la politique en la matière. Selon elle, les

perspectives constituent le plus grand acquis du forum, a-t-elle souligné. Pour elle, les recommandations de ce premier forum ne doivent pas rester lettres mortes.

C'est pourquoi, elle a souhaité l'appui et l'implication des préfets pour la mise en œuvre des actes issus de ces échanges fructueux. Paul Yatta a dit la satisfaction des experts internationaux qui ont été associés aux réflexions. Il a encouragé le Sénat à persévérer dans l'effort et à utiliser le dialogue politique pour faire avancer la décentralisation. Il est revenu à la sénatrice Viviane Zunon Kipré de lire une motion de remerciement à l'endroit du président du Sénat français, Gérard Larcher, pour avoir effectué le déplacement et pour sa contribution notable, concrétisant ainsi l'accord de coopération signé en 2018, à Paris. Quant au sénateur Kouadio Kpili Delphin, il a lu une motion de soutien au président du Sénat de Côte d'Ivoire, Jeannot Ahoussou-Kouadio, dont le leadership a permis d'entretenir un bon climat de travail, pour le rayonnement de l'institution.

Les sénateurs ont réaffirmé leur soutien total au Président Alassane Ouattara pour toutes ses initiatives, à travers une motion lue par la sénatrice Viviane Anikpo.

N'DRI CÉLESTIN

Situation socio-politique

Les religieux appelés à promouvoir le dialogue

Le dialogue est une stratégie de prévention et si nous sommes ici ce jour, c'est pour prévenir contre toute action pouvant entacher la cohésion sociale en Côte d'Ivoire et partant, la sous-région. C'est par ces propos que Leo Vinovezky, ambassadeur d'Israël en Côte d'Ivoire, a résumé les deux jours de rencontre (18-19 février) entre guides religieux et hommes politiques, à Azalai hôtel.

En effet, à l'initiative de son institution et ses partenaires, Konrad-Adenauer-Stiftung (Kas) et le Centre de recherche politique d'Abidjan (Crpa), ces ministres des cultes, politiciens et même des guides communautaires et experts se sont retrouvés pour la 3e édition du Dialogue interreligieux. Placée sur le thème « le rôle des religieux en politique », la rencontre



Photo de famille entre les acteurs de la société civile après la rencontre.

a pour but de situer les religieux sur leurs responsabilités dans la vie politique et surtout en cette année élec-

torale. Selon le diplomate israélien, les hommes religieux doivent mettre au centre de leurs

actions le dialogue, rien que le dialogue qui est l'un des moyens sûrs de la conquête de la démocratie. Pour lui,

la liberté religieuse et le dialogue interreligieux sont des libertés humaines fondamentales reconnues par la loi. Il salue donc la parfaite cohésion entre les religions en Côte d'Ivoire et félicite les initiatives de leurs leaders qui tirent la sonnette d'alarme chaque fois que cela est nécessaire.

Au nom de la ministre Mariatou Koné, Séka Michel, directeur de la Solidarité, s'est félicité de la tenue de cette activité et du choix de son thème qui est en parfaite liaison avec l'actualité politique : l'élection présidentielle à venir.

Ainsi, vu l'importance de cet événement, le gouvernement souhaite, dit-il, la contribution de tous les acteurs dont les religieux. Qui ont pour mission, entre autres, de promouvoir la paix intérieure, l'amour, le respect du principe de sa-

cralité de la vie humaine, la tolérance. Fort de toutes ces attributions, il sollicite l'appui des guides religieux pour la création et le maintien d'un environnement social apaisé. Parce que, précise-t-il, « vous êtes des modèles pour vos fidèles dont les hommes politiques. Encadrez-les ».

Florian Karner, représentant résident de la Kas, a invité les religieux à éviter de s'immiscer dans la vie politique. En tant qu'acteurs essentiels de la vie publique en Afrique, les religieux devront, à la suite de cette rencontre, être à même de séparer leur mission de la politique.

Un vœu soutenu par Dr Flan Moquet César, directeur du Crpa, qui n'a pas hésité à les inviter à faire la différence entre leur domaine d'activité et la vie politique.

HERVE ADOU

Établissement des Cni 2020 : Plus de 11 000 000 d'ivoiriens ciblés

Le ministre de l'Administration du territoire Diakité Sidiki a lancé, lundi 17 février à l'hôtel du District Plateau, la phase nationale d'enrôlement pour la délivrance de la carte nationale d'identité. Ci-dessous, l'article qui aurait dû paraître dans notre édition d'hier. Nous présentons toutes nos excuses à nos lecteurs pour cette erreur malencontreuse.

Le ministre de l'Administration du territoire Diakité Sidiki a lancé le lundi 17 février, la phase nationale d'enrôlement pour la délivrance de la carte nationale d'identité. C'était à l'hôtel du District du Plateau. 11 300 000 Ivoiriens contre 6 300 000, lors de la précédente opération du genre en 2009 sont ciblés. L'opération concerne trois catégories de personnes : les Ivoiriens détenteurs des anciennes cartes nationales d'identité ; les Ivoiriens majeurs qui, pour une raison ou une autre, n'ont pu se faire établir l'ancienne carte ; les Ivoiriens nouveaux majeurs, c'est-à-dire âgés d'au moins 16 ans (ceux-ci constituent le gros lot des pétitionnaires attendus) et les enfants Ivoiriens d'au moins 5 ans. Le ministre Diakité Sidiki a tenu à préciser les enjeux de cette opération nationale d'enrôlement de masse pour l'établissement des Cni, en cette année électorale. « Au-delà de ce devoir citoyen, les enjeux de la carte nationale d'identité pour cette année 2020, année électorale, sont particulière-



Les autorités ont posé pour la postérité après le lancement de la phase nationale de la délivrance de la Cni

ment importants et connus de tous », a-t-il indiqué. Il a également souligné que l'établissement de la carte nationale d'identité est un acte de souveraineté pour chaque Etat. Diakité Sidiki a relevé les avantages de la nouvelle Cni biométrique, qualifiée de véri-

table révolution. « Cette nouvelle carte nationale d'identité a plusieurs avantages, motivés par des impératifs de sécurité, et de libre circulation des biens et des personnes dans l'espace Cedeao », a-t-il également relevé. Sitonni Gnenin Kafana, direc-

teur général de l'Office national de l'état civil et de l'identification (Oned), a rappelé le mode opératoire pour établir la nouvelle Cni. Le processus, dira-t-il, est « simple », pour tous les pétitionnaires selon qu'ils soient concernés par des cas de

renouvellement, ou de nouvelles demandes... Ils devront se rendre sur le site WWW.RNPP.CI, pour toutes les informations les concernant. Il s'est aussi prononcé sur le prix du timbre qui se paie uniquement en ligne sur le même site au prix de 5.000 Francs CFA sur

toute l'étendue du territoire national. Bien avant, le directeur général de l'Oned a souligné que « cette opération qui permet l'élaboration du Registre national des personnes physiques (Rnpp) s'inscrit dans la vision du Président de la République Alassane Ouattara de faire de la Côte d'Ivoire un pays émergent ». Par ailleurs, plusieurs réformes sont prévues par le gouvernement en vue de faciliter le processus de rétablissement d'identité, a-t-on également noté. Organisé par l'Office national de l'état civil et de l'identification (Oned), l'événement a enregistré la présence de plusieurs membres du gouvernement, notamment Kandia Camara et Raymonde Goudou-Coffie, respectivement ministres en charge de l'Éducation nationale, de l'Enseignement technique et de la Formation Professionnelle, et de la Modernisation de l'Administration et de l'Innovation du service public.

ISABELLE SOMAN

• LA LISTE DES SITES D'ENRÔLEMENT

N°1	REGION	DEPARTEMENT	LOCALITE	LOCALISATION
	ABIDJAN	ABIDJAN	ABOBO	CHEFFERIE ABOBO BAOULE
	ABIDJAN	ABIDJAN	ADJAME	MAIRE
	ABIDJAN	ABIDJAN	ATTECOUBE	ANNEXE MAIRE
	ABIDJAN	ABIDJAN	COCODY	ANNEXE MAIRE (SERVICE TECHNIQUE)
	ABIDJAN	ABIDJAN	KOUMASSI	ANNEXE MAIRE (SERVICE TECHNIQUE)
	ABIDJAN	ABIDJAN	MARCORY	ANNEXE MAIRE (SERVICE TECHNIQUE)
	ABIDJAN	ABIDJAN	PLATEAU	BUREAU ONEDI FACE CATHEDRALE
	ABIDJAN	ABIDJAN	PORT-BOUET	ANCIENNE MAIRIE
	ABIDJAN	ABIDJAN	TREICHVILLE	ANNEXE MAIRE (SERVICE TECHNIQUE)
	ABIDJAN	ABIDJAN	YOPOLONG	ANNEXE MAIRE (SERVICE TECHNIQUE SIDIEM NEM)
	ABIDJAN	ABIDJAN	KANYAMA	SOUS-PREFECTURE
	ABIDJAN	ABIDJAN	SINGERVILLE	SOUS-PREFECTURE
	ABIDJAN	ABIDJAN	BROFODOUME	SOUS-PREFECTURE
	ABIDJAN	ABIDJAN	SONGON	SOUS-PREFECTURE
	YAMOUSSOUKRO	ATTIEGOUAKRO	ATTIEGOUAKRO	SOUS-PREFECTURE
	YAMOUSSOUKRO	YAMOUSSOUKRO	YAMOUSSOUKRO	SOUS-PREFECTURE
	SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	SOUS-PREFECTURE
	NAWA	BUYO	BUYO	SOUS-PREFECTURE
	NAWA	GUEYO	GUEYO	SOUS-PREFECTURE
	NAWA	MEAGUI	MEAGUI	SOUS-PREFECTURE
	NAWA	SOLIBRE	SOLIBRE	SOUS-PREFECTURE
	GBOKLE	FRESCO	FRESCO	SOUS-PREFECTURE
	GBOKLE	SASSANDRA	SASSANDRA	SOUS-PREFECTURE
	INDENIE-DIABLIN	ABENGOUROU	ABENGOUROU	SOUS-PREFECTURE
	INDENIE-DIABLIN	ABENGOUROU	NIABLE	SOUS-PREFECTURE
	INDENIE-DIABLIN	AGNIBLEKROU	AGNIBLEKROU	SOUS-PREFECTURE
	INDENIE-DIABLIN	BETTIE	BETTIE	SOUS-PREFECTURE
	SUD-COMOE	ABOISSO	ABOISSO	SOUS-PREFECTURE
	SUD-COMOE	ADIAKE	ADIAKE	SOUS-PREFECTURE
	SUD-COMOE	GRAND-BASSAM	BONOLIA	SOUS-PREFECTURE
	SUD-COMOE	GRAND-BASSAM	GRAND-BASSAM	SOUS-PREFECTURE
	SUD-COMOE	TIAPOLIM	TIAPOLIM	SOUS-PREFECTURE
	KABADOUKROU	GBELEBAN	GBELEBAN	SOUS-PREFECTURE
	KABADOUKROU	MAJINANI	MAJINANI	SOUS-PREFECTURE
	KABADOUKROU	ODIENNE	ODIENNE	SOUS-PREFECTURE
	KABADOUKROU	SAMATIGUILA	SAMATIGUILA	SOUS-PREFECTURE
	KABADOUKROU	SEGUELOK	SEGUELOK	SOUS-PREFECTURE
	POLOH	KANIASSO	KANIASSO	SOUS-PREFECTURE
	POLOH	MINIGNAN	MINIGNAN	SOUS-PREFECTURE
	GÔH	GAGNOA	GAGNOA	SOUS-PREFECTURE
	GÔH	OUME	OUME	SOUS-PREFECTURE
	LOH-DJEBOUA	DIVO	DIVO	SOUS-PREFECTURE
	LOH-DJEBOUA	GUITRY	GUITRY	SOUS-PREFECTURE

N°2	LOH-DJEBOUA	LAKOTA	LAKOTA	SOUS-PREFECTURE
	BELIER	DIDIEVI	DIDIEVI	SOUS-PREFECTURE
	BELIER	DJEKANOU	DJEKANOU	SOUS-PREFECTURE
	TEFOU	DACUKRO	DACUKRO	SOUS-PREFECTURE
	TEFOU	M'BAHAKRO	M'BAHAKRO	SOUS-PREFECTURE
	N'ZI	BOCANDA	BOCANDA	SOUS-PREFECTURE
	N'ZI	D'MBOKRO	D'MBOKRO	SOUS-PREFECTURE
	N'ZI	KOUASSI	KOUASSI	SOUS-PREFECTURE
	N'ZI	KOUASSIKRO	KOUASSIKRO	SOUS-PREFECTURE
	MORONOU	ARRAH	ARRAH	SOUS-PREFECTURE
	MORONOU	BONGOLIANOU	BONGOLIANOU	SOUS-PREFECTURE
	MORONOU	M'BATTO	M'BATTO	SOUS-PREFECTURE
	GRANDS-POINTS	DABOJI	DABOJI	SOUS-PREFECTURE
	GRANDS-POINTS	GRAND-LAHOI	GRAND-LAHOI	SOUS-PREFECTURE
	GRANDS-POINTS	JACQUEVILLE	JACQUEVILLE	SOUS-PREFECTURE
	AGNERY-TIASSA	AGBOVILLE	AGBOVILLE	SOUS-PREFECTURE
	AGNERY-TIASSA	SIKENS	SIKENS	SOUS-PREFECTURE
	AGNERY-TIASSA	TAABO	TAABO	SOUS-PREFECTURE
	AGNERY-TIASSA	TIASSALE	TIASSALE	SOUS-PREFECTURE
	LA ME	ADZOUPE	ADZOUPE	SOUS-PREFECTURE
	LA ME	AKOUPÉ	AKOUPÉ	SOUS-PREFECTURE
	LA ME	ALÉPE	ALÉPE	SOUS-PREFECTURE
	LA ME	YAKASSE-ATTOBROU	YAKASSE-ATTOBROU	SOUS-PREFECTURE
	TONKPI	BIANKOUMA	BIANKOUMA	SOUS-PREFECTURE
	TONKPI	DANANE	DANANE	SOUS-PREFECTURE
	TONKPI	MAN	MAN	SOUS-PREFECTURE
	TONKPI	ZOUAN HOUNIEN	ZOUAN HOUNIEN	SOUS-PREFECTURE
	CAVALLY	BILOEQUIN	BILOEQUIN	SOUS-PREFECTURE
	CAVALLY	GUNGLO	GUNGLO	SOUS-PREFECTURE
	CAVALLY	TAI	TAI	SOUS-PREFECTURE
	CAVALLY	TOUPEPÉ	TOUPEPÉ	SOUS-PREFECTURE
	QUEMOK	BANGLO	BANGLO	SOUS-PREFECTURE
	QUEMOK	DUEKOUÉ	DUEKOUÉ	SOUS-PREFECTURE
	QUEMOK	FACOBLY	FACOBLY	SOUS-PREFECTURE
	HAUT-SASSANDRA	D'ALO	D'ALO	SOUS-PREFECTURE
	HAUT-SASSANDRA	ISSIA	ISSIA	SOUS-PREFECTURE
	HAUT-SASSANDRA	VAVOUA	VAVOUA	SOUS-PREFECTURE
	HAUT-SASSANDRA	ZOUKOLGUEU	ZOUKOLGUEU	SOUS-PREFECTURE
	MARAHOUÉ	BOUAFLE	BONON	SOUS-PREFECTURE
	MARAHOUÉ	BOUAFLE	BOUAFLE	SOUS-PREFECTURE
	MARAHOUÉ	SINFRA	KONONFLA	SOUS-PREFECTURE
	MARAHOUÉ	SINFRA	SINFRA	SOUS-PREFECTURE
	MARAHOUÉ	ZUENOUA	ZUENOUA	SOUS-PREFECTURE
	POHO	KORHOGO	KORHOGO	SOUS-PREFECTURE
	POHO	M' BENGUE	M' BENGUE	SOUS-PREFECTURE

PORO	SINEMATIALI	SINEMATIALI	SOUS-PREFECTURE
TCHOLOGO	FERKESSEDOUGOU	FERKESSEDOUGOU	SOUS-PREFECTURE
TCHOLOGO	OUANGOLODOUGOU	NIELLE	SOUS-PREFECTURE
TCHOLOGO	OUANGOLODOUGOU	OUANGOLODOUGOU	SOUS-PREFECTURE
BAGOUE	BOUNDIALI	BOUNDIALI	SOUS-PREFECTURE
BAGOUE	KOUTO	KOUTO	SOUS-PREFECTURE
BAGOUE	TENGRELA	TENGRELA	SOUS-PREFECTURE
GBEKE	BEOUMI	BEOUMI	SOUS-PREFECTURE
GBEKE	BOTRO	BOTRO	SOUS-PREFECTURE
GBEKE	BOUAKE	BOUAKE	SOUS-PREFECTURE
GBEKE	SAKASSOU	SAKASSOU	SOUS-PREFECTURE
HAMBOL	DABAKALA	DABAKALA	SOUS-PREFECTURE
HAMBOL	KATIOLA	KATIOLA	SOUS-PREFECTURE
HAMBOL	NIAKARAMADOUGOU	NIAKARAMADOUGOU	SOUS-PREFECTURE
WORODOUGOU	KANI	KANI	SOUS-PREFECTURE
WORODOUGOU	SEGUELA	SEGUELA	SOUS-PREFECTURE
BERE	DIANRA	DIANRA	SOUS-PREFECTURE
BERE	KOUNAHIRI	KOUNAHIRI	SOUS-PREFECTURE
BERE	MANKONO	MANKONO	SOUS-PREFECTURE
BAFING	KORO	KORO	SOUS-PREFECTURE
BAFING	OUANINOU	OUANINOU	SOUS-PREFECTURE
BAFING	TOUBA	TOUBA	SOUS-PREFECTURE
GONTOUGO	BONDOUKOU	APPIMANDOU	SOUS-PREFECTURE
GONTOUGO	BONDOUKOU	BONDOUKOU	SOUS-PREFECTURE
GONTOUGO	KOUN-FAO	KOUN-FAO	SOUS-PREFECTURE
GONTOUGO	SANDEGUE	SANDEGUE	SOUS-PREFECTURE
GONTOUGO	TRANSUA	TRANSUA	SOUS-PREFECTURE
GONTOUGO	TANDA	TANDA	SOUS-PREFECTURE
BOUNKANI	BOUNA	BOUNA	SOUS-PREFECTURE
BOUNKANI	DOROPÉ	DOROPÉ	SOUS-PREFECTURE
BOUNKANI	NASSIAN	NASSIAN	SOUS-PREFECTURE

Electrification rurale dans le Gbôklé

Gbadjéboué désormais connecté au réseau électrique

Gbadjéboué, village de la tribu Kagbeu à environ trois kilomètres de Sago, chef-lieu de sous-préfecture, est désormais raccordé au réseau électrique national. La mise sous tension des lampadaires de la petite bourgade d'environ 1000 habitants a été faite, vendredi dernier, par le Premier ministre. Amadou Gon Coulibaly a réitéré l'engagement du gouvernement ivoirien d'électrifier avant fin 2020 tous les villages de plus de 500 habitants.

« Dans le cadre du Programme social du gouvernement (Ps-Gouv), en plus de la connexion au réseau, nous facilitons l'accès des populations à l'électricité par deux actions. La première est le Programme d'électricité pour tous (Pept), qui permet d'étaler les factures de raccordement sur une dizaine d'années et qui coûte 1000 FCfa par mois. Le premier paiement est pris en charge par l'Etat. La seconde consiste à offrir des ampoules de faible



Le Premier ministre Amadou Gon Coulibaly a procédé à la mise sous tension de Gbadjéboué. (PHOTO : DR)

consommation », a indiqué le Premier ministre. Le ministre du Pétrole, de l'Energie et des Energies renouvelables, Abdourah-

mane Cissé, a fait savoir qu'en 2011, seulement 14 localités sur les 85 que compte le département de Sassandra avaient

accès à l'électricité. Soit un taux de couverture de 16,5 pour 100. Sous l'impulsion du gouvernement, plusieurs programmes ont

été exécutés par Ci-Energies. « Dans le cadre de ce projet, jusqu'à fin 2020, 72 localités du département de Sassandra seront élec-

trifiées. Nous passerons à un taux de couverture de 85 pour 100 », a-t-il relevé.

GERMAIN GABO

Irma

La vulgarisation de l'Intelligence artificielle au cœur des réflexions

Un atelier visant à déceler l'apport de l'Intelligence artificielle dans le développement du pays a démarré, hier à Cocody.

Mathématiques appliquées aux sciences informatiques : cas de l'intelligence artificielle (Mas). C'est l'intitulé du Workshop de deux jours qui réunit depuis hier, à l'Institut de recherches mathématiques (Irma) de l'Université Félix Houphouët-Boigny de Cocody, des mathématiciens, des informaticiens et des acteurs de la communauté scientifique. Organisé par l'Institut de recherches mathématiques (Irma), cet atelier a pour objectif de vulgariser la recherche mathématique appliquée à l'intelligence artificielle (l'ensemble des théories et des techniques mises en œuvre en vue de réaliser des machines capables de simuler l'intelligence). C'est aussi un moyen de « resserrer les liens entre mathématiciens et informaticiens, surtout qu'aujourd'hui, l'intelligence artificielle tire fortement sa théo-



Plusieurs communications aux thèmes diversifiés sont prévues au programme de cet atelier qui s'achève aujourd'hui.

rie dans les mathématiques », a expliqué Pr Desquith Étienne, directeur de l'Irma. Cet atelier s'inscrit dans le cadre des activités de l'Irma, qui s'est doté d'un plan stratégique 2018-2020. L'idée, c'est de mettre l'accent sur

la promotion de la recherche appliquée. La cérémonie d'ouverture de la rencontre scientifique a été présidée par le Pr Afian Kouadio, vice-président de l'Université Félix Houphouët-Boigny de Cocody,

représentant le président de l'Ufhb, Pr Abou Karamoko. Plusieurs personnalités dont le Pr Antoine Hauhouot-Assepo, président de l'Académie des sciences, des arts, des

cultures d'Afrique et des diasporas africaines (Ascad) et le Pr Koné Tiémoman, directeur général de l'Université virtuelle de Côte d'Ivoire, ont honoré cet atelier de réflexion de leur présence.

Le Pr Afian Kouadio a rendu hommage au président de l'Ascad. « Le Pr Antoine Hauhouot-Assepo, a-t-il souligné avec humilité, est l'un des pionniers qui ont très tôt compris que la technologie spatiale doit être un élément essentiel au développement du pays ».

Pour lui, l'impact de l'intelligence artificielle (Ia) dans plusieurs domaines d'activité, rend légitime la tenue de cet atelier. « L'intelligence artificielle peut remplacer les tâches difficiles à accomplir ou à établir par l'homme, dans l'espace », a-t-il cité à titre d'illustration. Avant d'inciter la communauté scientifique à s'engager sur la voie

du développement du pays, en faisant la promotion de l'Ia. Le Pr Koné Tiémoman, directeur général de l'Université virtuelle de Côte d'Ivoire, et président du comité scientifique du Workshop, a indiqué que « par la recherche, nous pouvons et devons développer notre Afrique. Car c'est par la recherche qu'on améliore la qualité de l'enseignement, qu'on trouve également de bonnes solutions », a-t-il recommandé. Plusieurs communications aux thèmes diversifiés sont prévues au programme de cet atelier qui s'achève aujourd'hui. Notamment « Intelligence artificielle et linguistique : application aux langues de l'Afrique de l'ouest ». La conférence inaugurale a été animée par le Pr Firmin Ahoua ■

ISABELLE SOMIAN

Renforcement des capacités des ressources humaines

La Chambre de commerce insiste sur l'importance de l'anglais



Le centre d'études des langues de la Cci-Ci a entamé son programme de formation pour 2020. (Dr)

Le centre d'études des langues de la Chambre de commerce et d'industrie de Côte d'Ivoire (Cci-Ci) a lancé son programme d'activités pour l'année, le 13 février, au siège de l'institution consulaire à Abidjan-Plateau. Selon Eugène Kouadio, responsable du centre, l'accent sera mis cette année sur l'importance de la langue anglaise en entreprise. « Nous sommes dans un système de mondialisation. Pour pouvoir s'intégrer facilement dans le monde des affaires et

dans tout autre domaine, il faut avoir l'anglais comme outil de communication. On le sait tous, c'est aujourd'hui la langue des affaires. Et la plupart des entreprises que nous accompagnons sont des entreprises commerciales », a-t-il indiqué. La Chambre de commerce et d'industrie, rappelle-t-il, est l'institution qui accompagne les entreprises nationales dans leur essor tant au plan national qu'international. A ce titre, l'institution a un département de la formation professionnelle continue qui lui-même dépend de la di-

rection de la formation. Qui place le renforcement des capacités des travailleurs en entreprise comme un axe majeur de son action. Le centre d'études des langues qui fait partie de ce département forme en six langues, à savoir l'anglais, le français, le russe, l'espagnol, le chinois et l'arabe. En 2019, à en croire Eugène Kouadio, 70 personnes issues de 13 entreprises ont été formées. Et cette année, le centre table sur le double de l'effectif de l'année écoulée. ■

FAUSTIN EHOUMAN

Performance au travail Un travailleur sur quatre en situation de stress permanent

L'Association des professionnels des ressources humaines de Côte d'Ivoire (Aprhci) a organisé, le 13 février, à la Riviera-Golf, un petit déjeuner-débat autour du thème : « Bien-être et performance au travail ». La rencontre avait comme orateur principal le Dr Prince Any-Grah, président de l'Association des médecins d'entreprise de Côte d'Ivoire. Présentant la situation des ressources humaines en Côte d'Ivoire, le conférencier a révélé qu'« un travailleur sur quatre est en situation de stress permanent en Côte d'Ivoire ». Une situation alarmante qui nécessite, selon lui, une réaction des dirigeants d'entreprise et même des décideurs. « Nous devons reformuler le thème en nous demandant ce que doit faire l'entreprise pour le bien-être de ses travailleurs. En effet, il faut plutôt parler d'un mal-être dont le stress est l'élément catalyseur. Il cause notamment l'ulcère et bien autres maladies dont le diabète et l'hypertension artérielle », a exposé le Dr Any-Grah. Pour assurer le bien-être de leurs travailleurs, a-t-il proposé, les entreprises devraient consentir des investisse-



Plusieurs responsables des ressources humaines d'entreprise ont pris part au petit déjeuner de l'Aprhci. (Dr)

ments dans la prévention, « solution moins coûteuse aussi bien pour l'employeur que pour les maisons d'assurance ». A cet effet, a précisé le Dr Any-Grah, « elles doivent favoriser les visites médicales, les bilans de santé et mettre à la disposition des agents des équipements comme une salle de sport, une salle de repos, une salle d'allaitement pour les travailleuses ». Pour lui, la santé professionnelle entre dans le cadre de la responsabilité sociétale de l'entreprise (Rse). Julien Adou, directeur des ressources humaines de la Chambre de commerce et d'industrie de Côte d'Ivoire (Cci-Ci) et vice-président de

l'Aprhci, a, lui aussi, fait des suggestions visant la performance des ressources humaines. « Au-delà d'une simple question de rémunération, la qualité de vie au travail a un impact direct sur la motivation des salariés d'une entreprise, et donc in fine sur leur productivité. Parmi les éléments-clés favorisant le bien-être au travail, on peut citer l'embellissement et le confort de l'espace de travail, l'établissement d'une relation de confiance entre collègues, ainsi qu'une meilleure écoute de la part de la hiérarchie pour les travailleurs », a-t-il suggéré. ■

F. EHOUMAN

Grand-Lahou (Suite et fin) Ville très arrosée mais assoiffée

Elle est entourée par la mer, la lagune et le fleuve Bandaman. Mais cette zone de la région des Grands ponts cherche de l'eau à boire

A moins de trois heures d'Abidjan, en passant par Dabou, Grand-Lahou, ville située dans la région des Grands ponts, s'offre au visiteur avec son plan d'urbanisation réussie. Belle artère principale fleurie et de part et d'autre, des voies bitumées jusqu'au seuil des terrains accidentés. La ville dont le nom se confond avec le premier maire très influent, feu Me Arsène Usher Assouan, par ailleurs, ministre des Affaires étrangères et maire de la commune de Cocody, n'a rien perdu de son charme, treize ans après son décès (13 octobre 2007). Quelques klaxons de véhicules auxquels se mêlent de nouveaux tricycles, nous rappellent ce mercredi 29 janvier, la bonne santé de cette ville qui « baigne » dans l'eau sans avoir de l'eau à boire.

En effet, elle est entourée par la mer, le fleuve Bandaman, un lac (côté Lahou-Kpanda), et même le canal d'Azagny. En saison pluvieuse, elle est si arrosée qu'il n'est pas rare qu'elle se réveille les pieds dans l'eau. A peine le visiteur a-t-il posé ses bagages dans un hôtel qu'il est informé des coupures intempestives d'eau et d'électricité. « Cette ville est calme. Nous sommes bien ici, mais le seul problème, c'est l'eau », prévient Stéphane, le garçon de l'hôtel. Anne, la vendeuse de poissons au quartier Avikam ne dit pas autre chose. Elle se plaint du manque récurrent d'eau et de la cherté des glaces alimentaires. Même



Aujourd'hui, la pêche est en difficulté à cause de l'érosion côtière. (PHOTOS : JOSÉPHINE KOUADIO)

s'il en parle, le chef des Avikam, Zakpa N'guessan Emmanuel, note une amélioration. Le maire, Daniel Gnanngani N'da pour sa part reste optimiste. « Ces coupures d'électricité et d'eau sont dues à la vétusté des infrastructures. Les structures en charge de ces installations sont informées et sont sollicitées à longueur de journée. Nous espérons qu'elles prêteront une oreille attentive à cette situation qui pénalise beaucoup la population ».

Ville nouvelle

Comme aime à répéter le maire, Grand-Lahou est une ville de petite taille. Environ 35 mille habitants, qui pourrait atteindre 45 mille, si l'on y ajoute les quartiers alentours.

« On y respire l'air frais, de même qu'on est servi en poissons », selon ce dernier, qui invite à la visiter. L'ancien site de la ville était à Lahou-Kpanda, où étaient localisés, commerces et administrations. En somme, la capitale du cercle de Lahou et le commandant, la plus haute autorité de la période coloniale. C'est en prévision de l'érosion côtière et de son corollaire de conséquences que le président Félix Houphouët-Boigny avait confié, dans les années 70, la délocalisation de la capitale sur le site actuel, dénommé Grand-Lahou. Ceci, après avoir ordonné la déclassification d'une partie de la forêt. L'opération n'a pas été structurée, de sorte que ceux qui ont voulu suivre le mou-

vement sont venus; quant aux autres restés attachés à leurs terres, ils n'ont pas bougé.

C'est ce que déclarent les populations de Lahou-Kpanda, le chef central des Avikam et le maire. La ville continue son extension. Cependant, elle ne peut se faire à grande échelle, au regard de l'exiguïté des surfaces habitables.

Point de débarquement et école de pêche

La ville de Grand-Lahou se confond aussi avec l'École de pêche et le Point de débarquement aménagé offert par le Royaume du Maroc. Deuxième après celui de Locodjoro à Abidjan, ce débarcadère vise l'organisation



Le chef central des Avikam Zakpa N'guessan Emmanuel.

et surtout la professionnalisation du secteur de la pêche, selon Ange Zoukouan, chargé de la maintenance.

En effet, c'est là que se font le tri, la pesée et la vente des produits, aussi bien en détail comme en gros. Le fumage y est également prévu dans des espaces aménagés, à côté desquels, une infirmerie, des bureaux des coopératives des pêcheurs, et des casiers individuels pour ceux-ci, etc.

Poisson frais ?

Les casiers ne débordent pas de produits halieutiques ce mercredi 29 janvier, parce que le débarcadère n'a pas encore atteint sa vitesse de croisière, selon le Chargé de la maintenance. Toutefois, il connaît une affluence certains jours.

Un tour dans le marché nous a permis d'avoir une idée de la variété des pois-

sons ou autres ressources halieutiques : des brochets, des carpes, des mullets, des raies, des requins, des langoustes etc... Si le visiteur y voit le signe de l'abondance, ce n'est pas le cas de Mme Boitini, restauratrice plutôt nostalgique des temps passés. « Le poisson est de plus en plus rare aujourd'hui. Il arrive que nous passions plusieurs jours sans pouvoir trouver certaines variétés. On se contente de ce qu'il y a sur le marché ». Il n'est pas rare que des populations se rabattent sur les poissons congelés à cause de la rareté des ressources halieutiques. Cette situation est bien la conséquence de l'érosion côtière, particulièrement de l'ensablement de l'embouchure. Tout en la déplorant, populations et autorités en appellent à une solution urgente. ■

MARCELLINE GNÉPROUST
ENVOYÉE SPÉCIALE

Sylvain Usher, fils d'Assouan Usher Il marche dans les sillons de son père

Il n'a pas la trempe de son père. Toutefois, il marche dans ses sillons pour préserver le « lourd héritage » que ce dernier a laissé. Sylvain Usher, fils de feu Me Arsène Usher Assouan se bat au mieux pour perpétuer sa vision. L'homme à qui nous rendons une visite surprise ce 30 janvier, dans la résidence du père, nous reçoit sans conditions. Il est avec son frère David. Point n'est besoin de vivre avec eux pour percevoir la complicité entre les deux hommes. « Après le décès de notre père, nous avons mis du temps à revenir ici. Ce fut une période très triste. Mais aujourd'hui, la résidence est animée », dit-il. La résidence d'Usher

Assouan est une bâtisse imposante, à la dimension de la notoriété du père. Soutenue par des piliers imposants, elle n'a rien perdu de son lustre. Elle surplombe une vallée qui permet au visiteur, à partir de la terrasse, de bénéficier d'une belle vue panoramique composée de la nature et de la lagune. Le personnel de maison s'active, avec à sa tête Bayala Nicolas, au service de la famille depuis plus de trente ans, pour redonner vie à cette maison. Il ne pouvait en être autrement pour ce fils dont les traits rappellent « Double puissance » (qualificatif donné au père pour son embonpoint et sa force de frappe). « Mon père était très attaché à cette ville. Il



Le fils et le père (en haut). L'ombre de ce dernier plane toujours sur la résidence.

l'aimait. Il l'a développée avec ses connaissances et non avec de l'argent. Il avait

de nombreux amis à travers le monde, et lorsqu'il s'est agi du développement de

cette ville, il a fait appel à certains qui ont bien voulu investir dans plusieurs projets ». Sylvain Usher est 3^e adjoint au maire, chargé de la recherche des financements et des partenariats. À ce titre, il a pour mission de faire des projections. Il rêve de Grand-Lahou, comme « une ville centrale de la région des Grands-Ponts », au regard des atouts dont il regorge, notamment la mer, la lagune, les espaces verts, etc. Une ville balnéaire et surtout touristique « qui attire les gens », où pourraient fleurir l'agriculture, le tourisme, des projets piscicoles. Déjà des réflexions sont très avancées, selon lui, sur la mise à disposition des 960 ha sécurisés

du CRO (centre régional océanologique), aux jeunes. Mais cela passe aussi bien par leur implication que celle des cadres. Car, après un dépouillement des dossiers conduits par l'Agence Emploi-Jeunes, il est apparu que sur 160, seuls 80 locaux sont intéressés. « L'état providence n'existe plus. Les jeunes doivent participer à leur développement. Les partenaires que nous irons chercher ne viendront pas avec des travailleurs. C'est ici qu'ils trouveront la main d'œuvre. Il faut qu'ils se réveillent », lance-t-il. Le cadre a déjà été tracé par le père spirituel de Grand-Lahou, il ne suffit plus qu'à s'y engouffrer. ■

M; GNÉPROUST

Gnangni Daniel (maire) : « Un espace a été identifié pour développer des projets agricoles et d'élevage »

Le phénomène de l'érosion côtière prend de l'ampleur. Quelles sont les effets sur votre commune ?

L'érosion en elle-même n'affecte pas directement la ville de Grand-Lahou, en ce sens que les villages avoisinants touchés par le sinistre, notamment Lahou-Kpanda, sont en dehors de la commune. Cependant ses effets sur la Commune sont nombreux et très préoccupants. Nombre d'entre nous qui résidons actuellement à Grand-Lahou sommes originaires de Lahou-Kpanda et maintenant des liens très forts avec le village. Nous y avons encore des parents, des habitations, des biens et des intérêts de toute nature, les sépultures de nos parents défunts, etc. De sorte que ce qui affecte ce village a des effets directs sur la commune. Vous avez appris, entre autres, le phénomène des tombes en perdition.

Est-ce que Grand-Lahou a de la place dans son cimetière pour accueillir ces corps ?
Malheureusement, la ville n'a pas encore de cimetière municipal, et cela pose un problème sérieux. Les enterrements se font dans les villages environnants, dont les cimetières sont quasi-saturés. Cette situation avait été portée à la connaissance des autorités gouvernementales, lors des rencontres avec les populations affectées par le phénomène des tombes emportées par la mer, qui avait ému l'opinion nationale et internationale. Nous fondons beaucoup d'espoir sur la mise en œuvre du programme WACA (projet de résilience du littoral ouest africain) pour nous aider à trouver une solution définitive à cette situation préoccupante.

Pourquoi Grand-Lahou ne dispose-t-il pas de cimetière ?
Nos prédécesseurs avaient engagé des démarches dans ce sens. Celles-ci n'avaient pas encore abouti au moment de notre prise de fonction. Le terrain de la commune est assez accidenté et sa topographie marquée par de nombreux ravins. Les parties planes sont déjà loties, ce qui



nous oblige à nous tourner vers les villages environnants pour trouver un espace pouvant accueillir le cimetière.

On constate que les cimetières sont faits sans un plan d'urbanisation...
Nous regrettons que le plan directeur de la ville n'ait pas prévu, dès son implantation, un cimetière. Mais lorsque nous créons le cimetière municipal, nous veillerons à ce qu'il respecte un plan d'urbanisation.

On parle pourtant de recasement des populations de Lahou-Kpanda. Si c'était le cas, Grand-Lahou peut-il les accueillir ?
Le recasement des populations de Lahou-Kpanda dont vous parlez est prévu dans le cadre de la mise en œuvre du projet WACA et de la mise à disposition d'espaces sur l'île Avikam, suite à l'accord tripartite entre le Gouvernement, Sior et les populations villageoises affectées par l'érosion côtière. Cet accord prévoit, entre autres, des zones d'habitation et des zones de cultures au bénéfice desdites populations.

L'un des gros avantages de cette ville, c'est son plan d'eau. Quel sont les projets que vous envisagez ?
Le plan d'eau, auquel vous faites allusion, est d'une beauté et d'une étendue incomparables.

C'est le confluent de la mer, de la lagune et du fleuve. L'air y est marin, frais, pur, sain et bienfaisant. Cela lui confère un grand potentiel dans les domaines halieutique, nautique et balnéaire. Mais il est en dehors de la commune et dépend beaucoup plus du Conseil régional. N'empêche que des réflexions sont envisagées, avec le Conseil régional et les autorités compétentes, pour accueillir des projets structurants pouvant bénéficier à toute la population.

Vous exhorte les jeunes à s'impliquer dans les projets. Comment expliquez-vous le désintérêt de la population ?
Les jeunes attendent beaucoup de la Mairie. Malheureusement, la Commune est petite, les besoins énormes et les moyens mis à notre disposition modestes. Cependant, nous nous efforçons d'initier des actions à même de leur ouvrir des voies d'accès à des occupations rémunératrices. Nous les encourageons à s'impliquer dans la recherche d'activités. Comme on le dit couramment, « quand tu ne travailles pas, cherche du travail, c'est ton travail ». Un espace a été identifié à Braffedon, à des conditions très favorables, pour le développement de projets agricoles et d'élevage. Nous les invitons à en profiter. Récemment dans le cadre du projet du ministère de la Jeunesse, des

campagnes ont été faites également. Nous sommes restés sur notre faim, parce que nos jeunes qui auraient dû prendre les bureaux d'assaut, n'ont pas accouru massivement.

À quand la reconstruction du marché, depuis l'incendie ?
C'est un grand malheur qui nous est arrivé au début de notre mandat, en mars 2019. Vous comprenez le désarroi des commerçants et de la population, parce que quand un marché brûle, c'est un pan entier des activités de la commune qui est sinistré. En pareille circonstance, il faut trouver des moyens et des solutions palliatives. Il faut aussi trouver un endroit pour recaser les commerçants, ainsi qu'un opérateur qui puisse aider à reconstruire le marché. C'est à ces difficultés que nous sommes confrontés. Pour l'instant, nous sommes en pourparlers avec certains opérateurs qui nous ont des propositions.

Grand-Lahou est une ville scolaire avec plusieurs collèges et établissements. Comment aider les élèves, confrontés aux problèmes de logements ?
En pleine année scolaire, on peut compter jusqu'à vingt mille écoliers et élèves, sur une population estimée aujourd'hui à certainement plus de quarante mille habitants (RGPH 2014 : 31.663 habitants). C'est dire qu'au moins la moitié de la population est constituée d'écoliers et d'élèves pendant l'année scolaire. Un grand nombre d'entre eux vient des régions alentour. Dans ces conditions, les plus chanceux peuvent trouver des tuteurs. Quant aux autres, ils louent des chambres ou des appartements. La Mairie est bien consciente des problèmes et veut apporter des solutions. Mais nos moyens sont très limités. C'est pourquoi nous nous tournons vers des opérateurs, afin qu'ils nous aident à construire des foyers et des logements d'accueil pour accommoder nos enfants ■

INTERVIEW RÉALISÉE PAR MARCELLINE GNÉPROUST



Grand-Lahou et sa statue du Président Félix Houphouët-Boigny, symboles d'un plan d'urbanisation réussi.

La cellule civilo-militaire veille

Grand-Lahou, si l'on s'en tient aux propos glanés çà et là, est connu pour son calme et sa sécurité. Pour le préfet du département, Nguessan Kouakou Germain, cette situation est tout à l'honneur de la Cellule civilo-militaire (CCM) qui veille au grain. Elle est composée, entre autres, des leaders d'opinion, des chefs de village, des femmes, des jeunes et comme « exécutifs », les Forces de défense et de sécurité, qui pourchassent les bandits de grands acabit comme le menu fretin. « L'État a créé le conseil nation-



Nguessan Kouakou Germain, préfet du département. (PHOTOS JOSEPHINE KOUADIO)

nal de sécurité. Dans les départements, il existe des comités qui ont pour outils opérationnels la cellule civilo-militaire. Nous lui avons donné instruction de traquer tous ceux qui pourraient faire passer la drogue ou avoir des comportements irréguliers », dit-il. C'est que, en lieu et place de sécurité étatique (Gendarmes et policiers), la Côte d'Ivoire fait aujourd'hui l'expérience selon l'opérateur, de la sécurité humaine. Elle « englobe le bien-être des populations. C'est dans ce cadre, que tous les conflits et autres problèmes se règlent. Ceci pour que la po-

pulation puisse participer à son propre développement ». Le CCM est préoccupé également par la question de l'opailage clandestin. En effet, à l'instar de presque toutes les villes de Côte d'Ivoire, Grand-Lahou vit sa part du phénomène. Ceux-là, qui sévissent nuitamment sont également sur la liste des hommes en armes, qui les délogent manu militari. En ce qui concerne la pêche clandestine, l'intervenant, qui ne nie pas la difficulté à surveiller tous les plans d'eau, rassure tout de même que la sensibilisation des populations a cours, pour éviter la pêche intempestive ■

M. G.

ÉCHOS

* Moteur hors-bord

L'équipe de reportage était constituée de Josephine Kouadio (photographe), Yedess Camille (chauffeur) et moi. Bien qu'ayant enfilé des gilets de sauvetage, en empruntant le hors-bord, nous n'étions pas très se- reins. Mais au fur et à mesure que nous avançons, une telle tranquillité s'était

installée en nous qu'il était difficile d'en descendre. Et c'est avec grand plaisir que notre pilote, Patrice Kimou, nous a fait faire une petite balade de santé sur le Bandaman. Ce petit tour nous a permis de faire un saut à « Singapour », une plage touristique où notre chauffeur a eu le temps d'égarer son portable ■

* Quiproquos

Jamais une mission n'a été autant émaillée de quiproquos. Alors que nous étions attendus chez le chef central des Avikam, Zakpa N'Guessan Emmanuel, qui avait cru comprendre qu'il devait nous conduire dans le village de Lahou-Kpanda où les populations étaient mobilisées pour nous accueillir, nous étions tranquillement assis chez le préfet du département, pour les civilités. Et le lendemain, le

jour où nous étions attendus dans ce village, nous nous sommes retrouvés, comme téléguident dans un autre (Braffedon) où, par une belle coïncidence, le chef et ses notables étaient en réunion. Grande fut la surprise de ces derniers de se retrouver avec des journalistes, de même que nous aussi qui ne comprenions rien à ce qui nous arrivait. Finalement au lieu de 10h, c'est à 11h que nous sommes arrivés à la bonne adresse ■

* Ekpo

Nos hôtes de Kpanda ne pouvaient pas deviner ce que j'avais en tête lorsque je refusais d'ôter mes chaussures pour marcher dans le sable. Devant la souffrance que j'endurais quand je reculais au lieu d'avancer, ceux-ci me faisaient comprendre que mes chaussures étaient un

pois, mais je ne les écou- tais pas, parce que dans le fond, je n'osais pas leur avouer que je craignais de contracter des chiques, Ekpo (en langue locale Avikam) que les enfants venant du littoral chopaient quand nous étions enfants. Cette inquiétude que j'ai fini par avouer au chef des Avikam l'a beaucoup amusé ■

* Lac et crocodile

La légende raconte qu'un crocodile inoffensif résiderait dans le lac de la mission catholique St Joseph de Kpanda. Après que son petit a été tué, meurtri, ce reptile est entré dans une colère noire.

Il aurait pourchassé des enfants jusque dans l'église pour les agresser. Il se serait calmé après les prières du prêtre européen qui avait bien compris le sacrilège ■

M. GNÉPROUST

Coopération économique

Un groupe saoudien en prospection dans le secteur de l'hôtellerie

La salle de conférences du secrétariat général du ministère des Affaires étrangères a servi de cadre à une séance de travail autour de la coopération économique ivoiro-saoudienne.

Daouda Diabaté, secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, a salué hier la volonté du groupe saoudien Manara Taba d'investir dans le domaine de l'hôtellerie en Côte d'Ivoire, notamment dans la construction d'infrastructures ou de leur exploitation. C'était au cours d'une audience dans les locaux du ministère des Affaires étrangères, au Plateau, à laquelle il a représenté le ministre Marcel Amon-Tanoh. Daouda Diabaté a rassuré la délégation saoudienne de ce que la Côte d'Ivoire dispose d'atouts naturels favorables au développement d'investissements dans le secteur du tourisme, en général, et de l'hôtellerie en particulier. Il a également souligné les progrès importants enregistrés dans l'amélioration du climat des affaires depuis 2012, notamment en matière de protection des investissements et de fiscalité incitative. Le secrétaire gé-



Daouda Diabaté a demandé à Khaled Al Bakri de se faire l'écho des potentialités de la Côte d'Ivoire auprès de ses homologues du secteur privé saoudien. (Photos DR)

ral du ministère des Affaires étrangères a aussi informé la délégation saoudienne des énormes opportunités dans divers domaines dans le sens de la transformation structurelle

Daouda Diabaté n'a pas manqué d'évoquer les possibilités d'affaires dans les secteurs de l'énergie, de la santé, de l'éducation... Le diplomate a profité de l'occasion pour présenter les atouts infrastructurels de la Côte d'Ivoire et la volonté du pays de faire du secteur privé le moteur de son développement.

Un complexe hôtelier balnéaire en vue

Pour sa part, Khaled Al Bakri, président du conseil d'administration du groupe Manara Taba, a indiqué que le projet de complexe hôtelier balnéaire que l'entreprise souhaite réaliser en Côte d'Ivoire a déjà été présenté au Président de la République, Alassane Ouattara, lors de sa visite officielle en septembre dernier en Arabie Saoudite. « Le Président Ouattara nous a encouragé à venir travailler avec l'administration ivoirienne relativement à la mise en œuvre de ce projet. Par conséquent, nous attendons de pouvoir discuter des conditions et procéder à

la prospection proprement dite », a-t-il déclaré. Il s'agit notamment d'un complexe d'au moins trois bâtiments principaux avec des chalets, des villas privées et un parcours de golf. Khaled Al Bakri a aussi confié qu'en dehors du projet de construction hôtelière, son entreprise a décelé d'énormes possibilités de coopération dans d'autres domaines. En outre, il a indiqué que cette mission de prospection est le fruit de la bonne collaboration avec les autorités ivoiriennes dans la gestion des pèlerins en terre sainte d'Islam. « Les Ivoiriens sont accueillants et la Côte d'Ivoire mérite des complexes luxueux et de grande capacité dans le style du projet que nous portons pour votre pays. C'est un projet qui créera au moins 1000 emplois directs », a-t-il souligné. Le Pca de Manara Taba a aussi salué le fort engagement du consul général de Côte d'Ivoire à Djeddah, Soumaila Bamba, dans le renforcement des relations économiques entre les deux pays.

ABOUBAKAR BAMBA



LA BANQUE MONDIALE
BIRD - IDA - GROUPES DE LA BANQUE MONDIALE

NOTE DE CLARIFICATION

Abidjan, le 18 février 2020 - Récemment, des résidents de Gonzagueville Cocoteraie dans la commune de Port-Bouët ont adressé des plaintes à la Banque mondiale au sujet de la démolition de leurs habitations dans le but de construire un espace sportif à usage public.

Notre institution est en faveur de la promotion du sport et d'espaces publics, car ils contribuent à la construction de compétences et de liens sociaux, si importants pour l'épanouissement de la jeunesse.

Toutefois, la Banque mondiale ne participe pas au financement du complexe sportif dont il est question – ni directement, ni via une organisation tierce. Pour tout projet financé par la Banque mondiale, les autorités et la Banque mondiale sont tenues de suivre des règles de sauvegardes environnementales et sociales, y compris la mise en place de mécanismes de consultations et de gestion des plaintes.

La Banque mondiale reste engagée à accompagner la Côte d'Ivoire dans son développement à travers les différents programmes de financement.

Le Groupe de la Banque mondiale

de l'économie. Notamment les matières premières agricoles dont la transformation locale constitue l'un des axes prioritaires du plan national de développement (Pnd 2016-2020).

Transport aérien
Une nouvelle compagnie relie Abidjan à Accra

Le vol inaugural AW 428 de la compagnie aérienne ghanéenne Africa World Airlines (Awa) a atterri le 14 février à l'Aéroport Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan. Après le traditionnel baptême par jet d'eau de l'aéronef, une cérémonie a été organisée à la salle d'embarquement provisoire de l'Aéroport Félix Houphouët-Boigny, pour célébrer l'événement.

La compagnie Awa est la 26e qui opère sur la plateforme aéroportuaire d'Abidjan, confirmant ainsi son ambition d'être le hub aérien de la sous-région. « Nous sommes très contents d'avoir une nouvelle compagnie sur l'aéroport d'Abidjan. Cela va augmenter les fréquences sur Accra, à partir d'Abidjan. C'est aussi la preuve du dynamisme du transport aérien en Afrique en général et en Côte d'Ivoire et au Ghana en particulier », a déclaré Gilles Dariau, directeur général de la Société Aéroport International d'Abidjan (Aeria). Auparavant, il a souhaité la bienvenue à la nouvelle

compagnie aérienne.

Awa a été fondée par Togbe Afede XIV, roi de l'Etat d'Asogli à l'est du Ghana. Vêtu de sa tenue de capitaine d'aviation, il a exposé les ambitions de sa compagnie, notamment étendre son périmètre de desserte progressivement jusqu'aux pays hors Afrique. En outre, Togbe Afede XIV a déclaré vouloir contribuer à accroître les échanges économiques entre les États africains à travers sa compagnie aérienne.

Cette dimension du transport aérien n'a pas échappé à l'ambassadeur de Côte d'Ivoire au Ghana, Bernard Ehui Koutouan. « Je suis fier d'être ici à l'occasion du vol inaugural de Awa. Cette compagnie va contribuer à renforcer les relations déjà excellentes entre la Côte d'Ivoire et le Ghana ; notamment au niveau des opérateurs économiques et favoriser le brassage des populations. C'est aussi un vecteur qui permettra aux relations excellentes qui existent au sommet de se refléter au niveau des po-



Togbe Afede XIV, roi de l'Etat d'Asogli à l'est du Ghana, fondateur de Africa World Airlines (Awa).

pulations. C'est un pont très fort entre le Ghana et la Côte d'Ivoire. Et nous souhaitons qu'Awa puisse avoir une activité florissante à partir de la Côte d'Ivoire », a-t-il indiqué. L'aéronef de type E145, en provenance du Ghana, qui a effectué le vol inaugural, avait à son bord 44 passagers. Il est reparti à la fin de la cérémonie.

DAVID YA

Ressources halieutiques

Les experts réfléchissent au développement de l'aquaculture

Un atelier de trois jours se tient, depuis le 18 février, dans les locaux de la direction de l'Aquaculture et des pêches, dans la zone portuaire à Treichville.



Les participants à l'atelier sont issus de diverses administrations et structures du secteur de l'aquaculture. (PHOTO : D.R)

Comment développer l'aquaculture en Côte d'Ivoire afin d'augmenter la production nationale ? C'est la principale préoccupation au centre d'un atelier de trois jours (18 au 20 février) qui se tient depuis le mardi 18 février, dans les locaux de la direction de l'Aquaculture et des pêches, situés à la zone portuaire, à Treichville. Initié par la direction de l'aquaculture et des pêches du ministère des Ressources animales et halieutiques, avec l'appui financier de l'Agence de coopération japonaise (la JICA), l'atelier réunit 40 participants issus de l'administration publique, de diverses structures de recherche, des professionnels et autres associations du secteur, des partenaires au développement et des Ong. L'objectif principal de cette rencontre est de renforcer les synergies d'action et de collaboration des parties prenantes pour le développement de l'aquaculture en Côte d'Ivoire. De façon spécifique, cet atelier vise l'amélioration de la collaboration entre la direction nationale en charge de l'aquaculture et les parties prenantes ; le renforcement de la participation et de l'intégration du secteur privé pour l'essor du secteur ; la mise en réseau des professionnels et la recherche des perspectives pour le développement de la filière. À la cérémonie d'ouverture, le ministre des

Ressources animales et halieutiques, Moussa Dosso, était représenté par Dr. Diawara Sirima, Inspecteur général au ministère des Ressources animales et halieutiques. Il a indiqué, à l'occasion, la nécessité de développer l'aquaculture en Côte d'Ivoire pour combler le déficit en ressources halieutiques. « Les capacités de la pêche locale sont plus ou moins atteintes tandis que les besoins de consommation de la population, en nette croissance, ne cessent d'augmenter. L'aquaculture constitue un maillon essentiel de la politique de notre département ministériel », a-t-il noté. Avant d'ajouter : « Force est de reconnaître, malheureusement, un déficit de synergie dans les actions menées par les différentes parties prenantes en vue de booster l'aquaculture en Côte d'Ivoire. Ensemble, il est plus que jamais indispensable de redynamiser le secteur de l'aquaculture ivoirienne et lui donner sa capacité légitime de contribuer considérablement à la sécurité alimentaire, à la création d'emplois, à la réduction de la pauvreté et à l'autonomisation des personnes vulnérables (femmes et jeunes) ». Dans le même sens, Dr. Shep Helguilé, directeur de l'Aquaculture et des pêches, a salué la tenue de cet atelier qui, dira-t-il, permettra de réfléchir sur les problèmes qui entravent le développement

de l'aquaculture. Notamment la question du financement et le problème des intrants. « L'aquaculture ne se porte pas bien en Côte d'Ivoire. Nous avons un déficit énorme, en termes de production de produits halieutiques. Nous importons plus de 300 000 tonnes, pour une production d'environ 100 000 tonnes. Pourtant, le potentiel est là. Le savoir aussi. La Côte d'Ivoire peut produire même 200 000 tonnes », a-t-il affirmé. Pour lui, le problème c'est le financement du secteur. Car, l'aquaculture demande de gros investissements. « L'essor tant souhaité de l'aquaculture ivoirienne mérite que solidement nous mettions en œuvre une vraie synergie d'actions, que chacun soit prompt à jouer sa partition, au prix de quelques sacrifices », a-t-il poursuivi. Tout en exprimant sa gratitude à la Jica, pour son appui au secteur. Avec notamment la construction du débarcadère et du marché à poisson de Sassandira et le projet de relance de la pisciculture continentale (Prepico). Homma Ken, expert-conseiller technique, chargé des pêches et de l'aquaculture au ministère des Ressources animales et halieutiques, représentant l'Agence de coopération japonaise, a indiqué que le Japon s'intéresse de plus en plus à l'aquaculture. Car, cette activité se présente comme une excellente alternative à la

pêche, et ne se limite pas qu'à la pisciculture continentale. « Pour la Jica en Côte d'Ivoire, le niveau de coopération en matière d'aquaculture est appelé à être intensifié d'autant plus

que le pays n'a pas encore suffisamment exploré ses réelles potentialités. La Jica croit aux potentialités aquacoles de la Côte d'Ivoire. Il ne reste plus qu'à mettre en place une

réelle synergie d'actions pour booster l'aquaculture ivoirienne. Soyons donc tous sur cette dynamique et puisse chacun jouer sa partition », a-t-il insisté.

CASIMIR DJEZOU

Un nouveau restaurant KFC ouvre ses portes sur la station Shell 8^e tranche



Vivo Energy Côte d'Ivoire, la société en charge de la distribution et de la commercialisation des carburants, lubrifiants et gaz conditionné domestique de la marque Shell, a inauguré officiellement le vendredi 14 février 2020, un restaurant KFC sur la station-service récemment rénovée Shell huitième tranche (Angré).

Il s'agit du cinquième restaurant KFC en Côte d'Ivoire.

Ce nouveau restaurant KFC est bâti sur deux niveaux, offrant ainsi à ses clients une belle vue, tout en leur donnant la possibilité, dans un cadre moderne et convivial, de célébrer des événements heureux autour de savoureux plats à base de poulet ivoirien, préparés selon la mythique recette américaine de Kentucky Fried Chicken.

Il faut noter que la station qui accueille le nouveau restaurant a fait peau neuve pour mieux répondre aux exigences de ses clients, ainsi qu'aux évolutions des modes de consommation.

D'une superficie moyenne de 1920m², cette station propose une offre enrichie incluant un guichet automatique de la Standard Chartered Bank, une boutique « welcome » et une baie de vidange. Les offres traditionnelles de ventes de carburants, lubrifiants et gaz conditionné domestique y restent disponibles.

Le nouveau restaurant KFC et la station-service rénovée ont été inaugurés en présence de M. Christian Chammas, Président Directeur Général du groupe Vivo Energy. M. Franck Konan-Yahout, Vice-Président Exécutif du groupe Vivo Energy pour la région Ouest, M. Mohamed Chaabouni, Directeur Général de Vivo Energy Côte d'Ivoire, des partenaires de

Vivo Energy Côte d'Ivoire, dont Mme Nadia Dosh Directrice Générale de KFC, et des représentants des autorités locales.

M. Mohamed Chaabouni, Directeur Général s'est exprimé en ces termes : « A travers cette ouverture, Vivo Energy Côte d'Ivoire poursuit son engagement à faire de ses stations-service de véritables lieux de vie. Le client est au cœur de toutes nos activités et sa satisfaction passe par un processus d'innovation continu pour lui offrir toujours plus de valeur et de commodités ».

Mme Nadia Dosh, Directrice générale de KFC Côte d'Ivoire a pour sa part, affirmé : « En ouvrant ce 5^{ème} restaurant à Angré, KFC souhaite se rapprocher encore plus des Ivoiriens et leur permettre d'avoir accès rapidement aux produits KFC quel que soit leur quartier d'habitation. C'est dans cette même intention que KFC va ouvrir d'autres nouveaux restaurants cette année ».

Le nouveau restaurant KFC de Shell Angré 8^e tranche a une capacité d'accueil de 70 places assises et offre un service au volant.

L'amélioration continue de l'expérience client demeure au cœur de la stratégie de différenciation de Vivo Energy Côte d'Ivoire, dont l'ambition est de devenir l'entreprise d'énergie la plus respectée du marché.

Retraitement des chaussées

La Côte d'Ivoire accueille son premier séminaire international I

Les acteurs intervenant dans le secteur du Bâtiment et des travaux publics (Btp) sont invités à prendre massivement part à ce rendez-vous.

La Côte d'Ivoire accueille son tout premier séminaire international sur « le retraitement des chaussées et recyclage enrobés » à partir de ce 24 février. Ce rendez-vous de 72 heures qui aura lieu au siège du patronat ivoirien, au Plateau, table sur la participation de 200 cadres de haut niveau venus de la Côte d'Ivoire, du Bénin, du Burkina Faso, du Maroc, de la France de l'Italie, etc.

Le lancement officiel de cette importante rencontre a eu lieu le 17 février au Plateau, au cabinet du ministre de l'Équipement et de l'Entretien routier, Amedé Kouakou Koffi, parrain de la cérémonie. « Nous sommes particulièrement attentifs à ce séminaire », a-t-il confié à la presse. Le retraitement des chaussées et recyclages enrobés, nouvelles techniques pour remettre à niveau les routes bitumées, explique le ministre,



Le ministre de l'Équipement et de l'Entretien routier, Amedé Kouakou (centre), parraine la cérémonie. (photo: DR)

permettent de « faire des économies, de protéger l'environnement ». Ce procédé permet également de construire

des routes à moindre coût

« La méthode traditionnelle de réhabilitation et de renforcement des chaussées consistait en des réparations localisées et en la reconstitution d'une structure de renforcement avec de nouveaux matériaux d'emprunt afin de réduire les contraintes et déformations induites par le trafic. C'est à ce niveau que le retraitement des chaussées et le recyclage enrobé trouvent leur importance. A travers ces techniques, il s'agit de revaloriser les matériaux de viabilité contenus dans la chaussée existante », développe le ministre. Plusieurs axes routiers dans le pays bénéficient au

jour d'hui de cette technique (Yamoussoukro-Attégouakro, N'douci-Hermankono-Divo-Gagnoa, Bouaké-Ferkessedougou. Au cours de ces dernières années, l'État a engagé d'importantes ressources pour la réhabilitation des routes du pays. Tous les acteurs intervenant dans le secteur du Bâtiment et des travaux publics (Btp) ont, à l'occasion, été invités à prendre massivement part à ce séminaire qui clôt ses portes ce 26 février. Selon les organisateurs, à la fin des travaux un document général (des recommandations) sera remis au gouvernement.

ANOH KOUAO

Promotion de l'entrepreneuriat

« Ag jeunesse 2020 »

lance une caravane nationale



Koko Jeannette Timité, présidente de AG jeunesse 2020. (PHOTO: N'CHO MONSAN)

Créé en janvier 2020, le mouvement Amadou Gon jeunesse 2020 (AG jeunesse 2020) a lancé, le 15 février, à Abidjan, une caravane nationale visant à promouvoir l'autonomisation de la jeunesse et la promotion de l'entrepreneuriat. Hier, dans les locaux du quotidien de service public, Fraternité Martin, à Adjamé, la présidente de cette organisation, Koko Jeannette Timité, a présenté

la structure qu'elle dirige. « La voie la plus intéressante pour l'autonomisation de la jeunesse est l'entrepreneuriat. Un pays, à lui seul, ne peut donner du travail à tout le monde, à toute la jeunesse », a-t-elle expliqué. Elle avait à ses côtés Cissé Mory, un membre de son bureau. Cette caravane nationale qui marque la toute première activité de cette organisation, soutient la présidente, va silloner tout le pays durant deux mois. Elle visitera, entre autres, le Sud-Côte d'Ivoire (à partir du 22 février), le Gbôklé. Une fois cette caravane achevée, selon la présidente de « AG jeunesse 2020 », le cap sera mis sur la recherche de financement pour accompagner encore plus efficacement les jeunes porteurs de projets. « Nous invitons toutes les personnes de bonne volonté à s'inscrire dans la dynamique du gouvernement qui est celle de créer les conditions pour une jeunesse qui entreprend, une jeunesse autonome », a lancé Koko Jeannette Timité. Pourquoi le choix du Premier ministre, ministre du Budget et du Portefeuille de l'État ? Pour la présidente, Amadou Gon Coulibaly est un dirigeant qui a su contribuer à créer les conditions pour améliorer considérablement l'environnement des affaires dans le pays. Il accorde une place prépondérante à l'action sociale et plus précisément à la promotion de la jeunesse. De même, le chef du gouvernement ne cesse de continuer à renforcer l'image de la Côte d'Ivoire à l'international.

A. KOUAO

Assurance maladie universelle
La Cnam confie la sécurisation des cotisations à la Cdc-Ci

Fofana Lassina, directeur général de la Cdc-Ci (centre) et Bamba Karim, directeur général de la Cnam (gauche). (PHOTO: DR)

Dans une note transmise aux médias, le 17 février, la Caisse des dépôts et consignations de Côte d'Ivoire (Cdc-Ci) et la Caisse nationale d'assurance maladie de Côte d'Ivoire (Cnam) ont décidé de nouer un partenariat pour une gestion sécurisée des cotisations sociales liées à l'assurance maladie. Après la Caisse nationale de prévoyance sociale (Cnps) et la Caisse générale des retraités et agents de l'État (Cgrae) qui ont fait confiance à la Cdc-Ci pour la gestion sécurisée de leurs avoirs, c'est aujourd'hui la Cnam qui fait appel à la Cdc-Ci. « Au terme de plusieurs séances techniques, les deux institutions ont convenu d'un mode de col-

laboration et de gestion des ressources collectées au titre des régimes du système de Couverture maladie universelle », annonce la Cdc-Ci. Fofana Lassina, directeur général de la Cdc-Ci et Bamba Karim, directeur général de la Cnam, se sont engagés à « instituer et maintenir un cadre permanent d'échanges et de concertation » afin de garantir les meilleures conditions de partenariat. La Caisse des dépôts et consignations de Côte d'Ivoire a été créée par la loi n°2018-574 du 13 juin 2018 afin de porter les missions d'investisseurs de long terme au service de l'intérêt général avec pour objectif de contribuer au financement de l'économie et bâtir la Côte

d'Ivoire de demain. Tiers de confiance, elle centralise en plus des fonds de retraite, les fonds des clients des notaires, les divers cautionnements et consignations, etc. La Cnam, quant à elle, a été créée par le décret n°2014-395 du 25 juin 2014 et a en charge la gestion et la régulation de la Couverture maladie universelle conformément à la loi n°2014-131 du 24 mars 2014. A ce titre, elle est notamment chargée de la gestion des régimes liés à l'assurance maladie universelle, du recouvrement des cotisations et de la gestion des fonds collectés au titre des régimes du système de Couverture maladie universelle.

ANOH KOUAO

Transformation de la noix de cajou

Les grands industriels invités à s'orienter vers Yamoussoukro

Premier pays producteur mondial de noix de cajou, avec environ 800 000 tonnes, la Côte d'Ivoire ambitionne de transformer au cours des prochaines années, au moins 50% de sa production.

Le ministre du Commerce et de l'Industrie, Souleymane Diarrassouba, a présidé le dîner-gala des officiels de la 6^e édition de la Convention mondiale du cajou qui s'est tenu, le 14 février, à l'hôtel Président de Yamoussoukro. L'occasion était tout indiquée pour que le ministre encourage les industriels de l'anacarde de venir s'installer dans la zone industrielle de la capitale politique ivoirienne.

« C'est une zone qui couvre une superficie globale de 750 ha, située sur l'axe Yamoussoukro-Sinfra, à seulement 2 heures d'Abidjan et proche des zones de production. Sur cette zone, une parcelle de 250 ha a déjà fait l'objet de morcellement », a commenté Souleymane Diarrassouba. Il a indiqué que la volonté de créer une zone industrielle à Yamoussoukro est aussi la concrétisation de l'engagement du gouvernement à relever le défi de



Le ministre Souleymane Diarrassouba a échangé avec les industriels de l'anacarde à l'occasion du dîner-gala des officiels de la 6^e édition de la Convention mondiale du cajou. (PHOTO : D.R)

la transformation des matières premières, notamment la noix de cajou. Puis d'ajouter qu'à ce jour, les aménagements sont en cours (Vrd, eau, électricité et télécommunications) et que de nombreux opérateurs ont manifesté le désir de s'y installer. Le ministre de l'Industrie s'est réjoui du fait que la ville de Yamoussoukro abrite également des pôles d'excellence et offre un écosystème favorable pour la promotion et la transformation des matières premières dont la noix de cajou.

La Côte d'Ivoire est le 1^{er} pays producteur mondial de noix de cajou, avec environ 800 000 tonnes et son défi est de transformer au cours des prochaines années, au moins 50% de sa production contre environ 10% à ce jour, avec en appui les mesures incitatives prises par le gouvernement pour renforcer et améliorer la compétitivité de ce secteur prioritaire pour l'économie ivoirienne. ■

FAUSTIN ÉHOUMAN



Forum du Sénat sur les collectivités territoriales

Hamed Bakayoko : "La dynamique nouvelle de la décentralisation vise à lutter contre la pauvreté"

Représentant le Premier ministre, le ministre d'Etat, ministre de la Défense a insisté sur les défis en matière de décentralisation.

À toute première édition du forum consacré aux collectivités territoriales de Côte d'Ivoire a ouvert ses travaux le 17 février, à la Fondation Félix Houphouët-Boigny de Yamoussoukro. Et ce, en présence du ministre d'Etat, ministre de la Défense, Hamed Bakayoko, et du président du Sénat français, Gérard Larcher, invité du Sénat ivoirien. Plusieurs autres membres du gouvernement, présents en tant qu'élus locaux, participent aux travaux de ce forum meublés par deux communications et sept panels. Au total, ce sont 397 préfets, sénateurs, présidents de conseils régionaux, maires et gouverneurs qui prennent part à ces réflexions centrées sur le thème « la représentation des collectivités territoriales face aux défis de la décentralisation ». Pour le ministre d'Etat, ministre de la Défense, Hamed Bakayoko, qui a ouvert les travaux en sa qualité de représentant du Premier ministre, le Sénat, tel qu'envisagé par le Président Alassane



Quattara, doit mener des réflexions profondes sur la question de la décentralisation, avec des parlementaires dotés d'une grande expérience en matière de gestion

des collectivités territoriales et de compétences dans divers domaines : politique, administratif, économique, scientifique, culturel, sportif et social.

La tenue de ce forum, a-t-il indiqué, donne l'occasion à ces parlementaires de mieux penser la politique de décentralisation afin d'être une force de proposition en soutien aux actions du gouvernement, dans le cadre de l'amélioration des conditions de vie des Ivoiriens, qu'ils soient en Côte d'Ivoire ou à l'extérieur. Selon Hamed Bakayoko, le thème de ce premier forum permettra d'appréhender les enjeux de la décentralisation, facteur par excellence d'un développement participatif de valorisation des potentialités locales. Aux participants, il a rappelé que la politique de décentralisation n'est pas nouvelle en Côte d'Ivoire, d'autant que le Président Houphouët-Boigny l'a initiée depuis 1980. Elle a conduit à la mise en place de la démocratie participative, à travers des élections multipartisanes dans les communes et plus tard dans les régions où de nombreux cadres s'exercent à la gestion publique. Grâce à la décentralisation, on peut, selon lui, souligner

les efforts accomplis par les communes et régions pour doter les localités en infrastructures et équipements de proximité. Sous la gouvernance du Président Alassane Ouattara, cette politique se poursuit avec d'importantes réformes introduites ou en cours, à l'effet d'une mise en œuvre plus efficace et amplifiée. Il agit entre autres du statut de l'élu local, la fonction publique territoriale, la révision de la loi portant transfert des compétences de l'Etat aux collectivités, le réaménagement des modalités d'établissement du cadre organique des emplois ainsi que la réforme du régime financier. « La dynamique nouvelle de la décentralisation vise à lutter contre la pauvreté au niveau local à travers le renforcement de la démocratie, de la bonne gouvernance et le rapprochement entre les pouvoirs de décisions et les communautés à la base », a-t-il précisé aux participants, avant d'attirer leur attention sur les défis qui attendent d'être relevés et qui devront être au centre des

réflexions du présent forum. Il s'agit du renforcement des capacités du personnel en activité, de l'émergence d'un secteur privé capable de soutenir les initiatives des collectivités, de la mise en place de nouveaux mécanismes financiers à même de mieux répondre aux besoins des collectivités en matière d'infrastructures et d'outils de production, du développement de la fiscalité. Le représentant du Premier ministre a tenu à rassurer les patrons des collectivités sur la ferme volonté du gouvernement de poursuivre ses efforts, afin de garantir le bien-être des populations. Et ce, en faisant des régions de grands pôles de production et de croissance au service de tout le pays. « Il n'y a pas de grands pays sans grandes régions », a-t-il affirmé, avant de rendre hommage au président du Sénat français, Gérard Larcher, pour ses appuis multiformes et son partenariat exemplaire avec le Sénat ivoirien.

N'DRI CÉLESTIN

Jeannot Ahoussou-Kouadio :

"Une politique de décentralisation réussie, c'est le développement local assuré"



l'initiateur de ce forum, le président du Sénat ivoirien, Jeannot Ahoussou-Kouadio, a expliqué aux élus locaux qu'après une année d'exercice consacrée aux votes des lois, dans le cadre de la navette parlementaire, le moment est venu pour son institution et les sénateurs d'entamer l'une des missions essentielles des parlementaires. Celle d'assurer la prise en compte des intérêts des collectivités territoriales. Il s'agit de placer les collectivités au centre de la lutte contre la pauvreté, de l'action pour la sécurité alimentaire et l'agriculture durable, la santé et le bien-être, les infrastruc-

tures et l'innovation et les partenariats. Ce sont autant préoccupations qu'il entend résoudre avec l'appui de son partenaire clé, le président du Sénat français, Gérard Larcher, dont la longue et riche expérience en bicamérisme a permis de porter le Sénat ivoirien sur les fonts baptismaux. Pour résoudre efficacement cette problématique qui va meubler les échanges jusqu'au 18 février, Ahoussou Kouadio a également tenu à réunir autour d'une même table les experts du ministère de l'Administration du territoire et de la Décentralisation, des experts français, notamment Paul François Yatta, Jean François Habeau,

directeur du Fonds mondial des villes, et Thierry Cornillet, ancien député au parlement européen, ainsi des faïtières des collectivités, notamment l'Assemblée des régions et districts de Côte d'Ivoire (Ardci), l'Union des villes et communes de Côte d'Ivoire (Uvicci). De même que les partenaires financiers tels que l'Agence française de développement (Afd), Pnud, l'Usaid, l'Union européenne (Ue), la Banque africaine de développement (Bad). « Les recommandations issues des travaux de ce forum vont permettre de mettre sur pied l'Agenda de Yamoussoukro », soutient Jeannot Ahoussou, qui n'a pas manqué de rendre un vibrant hommage à la délégation française et au président Gérard Larcher pour sa constante sollicitude. Il n'a pas omis de dire merci au président Alassane Ouattara et au premier ministre Amadou Gon Coulibaly qui ont tout mis en œuvre pour l'organisation de ce forum.

N. CÉLESTIN

Gérard Larcher (président du Sénat français):

"N'attendons pas de la décentralisation qu'elle résolve tous nos problèmes"



invité à partager sa riche expérience dans la pratique du bicamérisme avec le Sénat ivoirien et les représentants des collectivités territoriales de Côte d'Ivoire, le président du Sénat français en a profité pour rendre un hommage bien mérité au Président Houphouët-Boigny, dont la signature figure dans la constitution de la Ve République française, pour y avoir été l'un des acteurs clés. Gérard Larcher a remis un fac-similé dudit document au président du Sénat ivoirien, Jeannot Ahoussou-Kouadio. Gérard Larcher a, en outre, salué la clairvoyance du Président Alassane Ouattara, en sa qualité de père du bicamérisme de la Côte d'Ivoire. Car selon lui, le bicamérisme n'est pas seulement une chambre, mais elle porte en elle une conception de la République et une vision de la société. A ce titre donc, le Sénat, a-t-il poursuivi, est le ciment de la nation. Aux participants, Gérard Larcher a fait savoir que pour un Etat unitaire comme la France, la décentralisation

apparaît comme la voie susceptible de donner plus d'autonomie et de pouvoir aux collectivités territoriales, dans le respect plein et entier de la cohérence de la nation et de la souveraineté de l'Etat. Le président du Sénat français a également souligné que l'Etat, à travers la déconcentration, a canalisé et accompagné la décentralisation. Selon lui, déconcentra-

tion et décentralisation vont de pair. "N'attendons pas de la décentralisation qu'elle résolve tous nos problèmes, comme sous l'effet d'une baguette magique. Il n'existe pas une seule manière de décentraliser et je ne suis pas ici pour faire part d'un modèle juxtaposable tel quel", a-t-il conseillé.

N'DRI CÉLESTIN

Coopération militaire

Le chef d'état-major général distingué au Liberia

Le Général Lassina Doumbia a reçu la médaille de l'ordre national des mains du Président libérien George Weah.



Le Président de la République du Liberia a salué l'engagement de l'armée ivoirienne dans la lutte contre l'insécurité sous-régionale. (PHOTOS : D.R)

Le Président de la République du Liberia, George Manneh Weah, a distingué le chef d'état-major général des forces armées de Côte d'Ivoire Lassina Doumbia, le 11 février, au Barclay Training center à Monrovia. Aux côtés de ses homologues du Ghana, de la Guinée, de la Sierra-Leone, il s'est vu décerner la médaille de l'Ordre national. C'était au cours des festivités marquant le 63^e an-

niversaire des Forces armées libériennes, célébré sous le thème « Les stratégies pour l'insertion totale du genre dans le secteur de la sécurité : Forces armées libériennes en perspectives ».

En fait, c'est en reconnaissance au soutien et à la contribution militaire apportés au Liberia par l'armée ivoirienne que Lassina Doumbia a été honoré. « Pour votre contribution exceptionnelle au peuple libérien, par l'intermédiaire des Forces armées du Liberia et du Ministère de la Défense, je vous décerne la médaille de l'Ordre du service distingué », a indiqué le Président du Liberia. Avant de faire remarquer que « Les services que vous rendez à notre pays font honneur à vous-même, à votre pays et

au peuple du Liberia ».

Cette distinction vient illustrer la bonne coopération militaire entre la Côte d'Ivoire et le Liberia. Coopération jugée satisfaisante, selon le représentant du ministre de la Défense nationale qui relève que la collaboration inter-Etats dans le traitement des nouveaux types de menaces transnationales s'avère plus que nécessaire.

La question de l'intégration équitable du genre dans les Forces armées a, quant à elle, été évoquée par Mary T. Broh, Directrice générale de l'agence nationale des services, qui a recommandé une plus grande nomination des femmes à des postes de responsabilité au sein de l'appareil sécuritaire. Le Liberia ayant déjà amorcé

ce challenge depuis 1996, il convient maintenant de fédérer l'action féminine en créant la WAC (Women Army Corp), unité entièrement constituée de femmes.

Pour s'enquérir de l'état de discipline de son armée, le Président Weah a eu droit à une démonstration dynamique de démontage et de remontage de fusils d'assaut avant d'effectuer une revue de troupes. Un défilé pédestre et motorisé composé de la 23^e brigade d'infanterie, du commandement de la formation des forces armées, de la garde côtière, du bataillon du génie, de la police, du service national des pompiers, de la garde forestière, a mis fin à la cérémonie. ■

HERVÉ ADOU
(SOURCE : BIPA)

Association des médiateurs des pays de l'Uemoa

Des experts planchent à Abidjan sur le système d'exploitation des réclamations



Les participants au séminaire d'Abidjan, en présence des médiateurs de la Côte d'Ivoire et du Bénin.

Abidjan, capitale des pays membres de l'Association des médiateurs de l'Uemoa (Amp-Uemoa) jusqu'au 20 février. La capitale économique ivoirienne abrite, en effet, depuis hier une réunion regroupant les membres du Comité des experts sur l'exploitation des recommandations de l'atelier de Cotonou.

Cet atelier qui s'est déroulé, du 4 au 8 novembre 2019, avait porté sur les systèmes informatisés de gestion de réclamations des institutions de médiation des pays membres de l'Amp-Uemoa. La cérémonie d'ouverture, qui a eu lieu à l'hôtel du Golf à Abidjan-Cocody, a enregistré la présence du médiateur de la Côte d'Ivoire, pays hôte, et de celui du Bénin, représentant le président de ladite association, le médiateur du Bénin. Ainsi, dans son allocution de bienvenue, Adama Toungara a défini le contexte du présent séminaire.

Il a rappelé, à juste titre, que la Côte d'Ivoire avait abrité, du 30 septembre au 2 octobre 2019, un atelier des médiateurs portant sur la problématique des directives et des actes de l'Uemoa. « Aujourd'hui, nous sommes encore aux côtés de nos collaborateurs qui ont en charge le traitement des réclamations au sein de nos institutions », a indiqué le Médiateur de la Côte d'Ivoire, en soulignant, au passage, que cet état de fait est la preuve du dynamisme de cette association sous-régionale.

Il a également fait remarquer qu'à l'heure du numérique, les TIC constituent « un outil indispensable ». A cet effet, il a soutenu que les institutions de médiation au sein de l'Uemoa en ont fait un instrument privilégié « dans le traitement des réclamations ». Ce qui, a-t-il poursuivi, dénote du

grand intérêt que les membres de l'Amp-Uemoa accordent à la présente rencontre. Aussi, a-t-il suggéré que soit organisé « dans le même esprit » un atelier au profit des responsables de communication des institutions de la sous-région. Question de « renforcer la visibilité » des structures membres de l'Amp-Uemoa auprès des populations.

Pour sa part, le médiateur du Bénin, vice-président des médiateurs des pays membres de l'Uemoa, Gnonlonfon Joseph, a demandé que « les conclusions et recommandations riches et variées issues de cet atelier ne devraient pas rester lettre morte ». C'est pourquoi, il suggère que soient proposés « un programme cohérent et un plan d'action réaliste harmonisés sur l'information des traitements de gestion des réclamations ». ■

MARCEL APPENA

Promotion de la Justice africaine

La Cour de justice de la Cedeao expose ses compétences à Amadou Soumahoro



Le Président de l'Assemblée nationale et la délégation de la justice de la communauté conduite par son président (3^e de la gauche vers la droite).

Le Président de l'Assemblée nationale, Amadou Soumahoro, a échangé hier à l'hémicycle avec des représentants de la Cour de justice de la Communauté économique des états de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao). Conduite par Amoako Edward Asante, président de ladite Cour, la délégation est venue partager son expérience au plan juridique avec Amadou Soumahoro. Le président de cette Cour a également émis le vœu que les populations

la société civile des pays concernés.

Cette démarche permettra également, au dire du président de la Cour, à l'institution sous régionale de se rapprocher des populations afin de leurs permettre de connaître leurs droits. Par ailleurs, Amoako Edward Asante s'est réjoui des relations qui existent entre la Côte d'Ivoire et la Cour. A ce jour, explique-t-il, la Côte d'Ivoire a treize affaires qui ont été portées devant la cour depuis sa création. Sept ont déjà été rendues, cinq sont pendantes et une a été rejetée.

La Cour a été créée par un protocole signé en 1991, puis sa mise en place a été formalisée dans l'article 15 du Traité révisé de la Communauté en 1993. Cette institution régionale a pour rôle majeur d'assurer le respect du droit et des principes d'équité dans l'interprétation et l'application des dispositions du Traité révisé ainsi que d'autres instruments juridiques subsidiaires adoptés par la Communauté. ■

HERVÉ ADOU

Coopération Côte d'Ivoire-Inde

Souleymane Diarrassouba salue le dynamisme des relations

Le ministre du Commerce, de l'Industrie, et de la promotion des Pme, a salué la bonne santé des relations qui existe entre la Côte d'Ivoire et l'Inde.

Le lancement officiel des activités de la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Inde en Côte d'Ivoire, le jeudi 13 février, à l'espace Latrille Event, aux Il Plateaux à Abidjan, a donné l'occasion au ministre du Commerce de saluer le dynamisme des relations entre la Côte d'Ivoire et l'Inde. Souleymane Diarrassouba a indiqué que la Côte d'Ivoire est fière des nombreuses actions que pose l'ambassadeur Sailas Thangal depuis sa nomination et sa prise de fonction sur les bords de la lagune Ebrié. Il a vivement félicité le diplomate, en affirmant qu'il a opéré « le bon choix ». Par la même occasion, le mi-



nistre du Commerce a invité les opérateurs économiques indiens à s'impliquer dans la politique du gouvernement qui vise notamment à la transformation des matières premières locales. « Notre priorité aujourd'hui, c'est la transformation du cacao, de l'anacarde, du coton. Elle porte aussi sur la promotion des industries en matériaux de construction, en industrie pharmaceutique, d'assemblage des véhicules, de matériaux électroménagers et de la promotion de l'industrie 4.0 », a-t-il fait remarquer, dans son allocution.

En ce qui concerne la

Chambre de Commerce et d'Industrie, Sailas Thangal a indiqué qu'il est sûr que son ouverture permettra « de doubler voire tripler les échanges commerciaux entre l'Inde et la Côte d'Ivoire ». Surtout que, a-t-il insisté, « la Côte d'Ivoire est le premier producteur de noix de cajou et l'Inde en est le premier consommateur ». La Chambre de Commerce et d'Industrie indienne sera dirigée par Raja Chandra. En sa qualité de président, il a salué les avancées du gouvernement ivoirien en termes d'amélioration du climat des affaires en Côte d'Ivoire. Il a souligné que cette « chambre

aura pour mission de promouvoir et développer les activités commerciales de ses adhérents ». Pour lui, les échanges commerciaux entre l'Inde et la Côte d'Ivoire devraient aller de l'avant, au fil des années. L'industrie pharmaceutique, l'agro-alimentaire, les mines, l'acier, sont les principaux secteurs, dans lesquels interviennent environ 300 entreprises indiennes qui sont implantées sur le sol ivoirien. Du 2 au 3 mars, un forum économique ivoiro-indien se déroulera à la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Abidjan.

MARCEL APPENA

Éducation

Le Rotary Club Abidjan Golf offre des prises en charge à 25 élèves



Hermann Gossan, président du Rotary club Abidjan Golf, entouré de certains de ses collaborateurs et des élèves bénéficiaires. (PHOTOS : DR)

Deux cent mille FCfa. C'est le montant reçu, samedi, par chacun des 25 élèves de seconde et de terminale de quelques lycées de la capitale économique de Côte d'Ivoire de la part du Rotary Club Abidjan Golf. Hermann Gossan, le président de cette structure, lors de la cérémonie de remise de ces prises en charge dans une salle de l'Ivoire Golf Club à la Riviera, a déclaré que les bénéficiaires de cette aide ont été choisis sur la base de leurs bons résultats scolaires. « Cette bourse que nous remettons consiste à aider des jeunes lycéens brillants dans leurs études malgré les conditions sociales difficiles », a-t-il précisé. Avant d'exhorter les bénéficiaires à travailler durement pour avoir d'excellentes moyennes en vue de continuer à bénéficier du soutien financier du Rotary Club Abidjan Golf.

Le professeur Maho Judith, au nom de ces élèves, a félicité et remercié les responsables de cette organisation pour ce soutien qui vient soulager les parents dans la scolarisation de leurs progénitures. « Merci pour tout ce que vous faites pour l'éducation de ces enfants », a-t-elle insisté. La cérémonie de ce jour marquait aussi le lancement des activités de 25 ans d'existence du Rotary Club Abidjan Golf. A cet effet, Hermann Gossan a salué le travail remarquable abattu par leurs devanciers pour maintenir en vie cette organisation. « 3 avril 1995, 3 avril 2020, voilà bien 25 ans que nos amis membres fondateurs se sont réunis en ce même lieu de l'Ivoire Golf pour écrire en lettres d'or les premières pages de cette belle aventure rotarienne », a-t-il rappelé. Puis d'expliquer : « 25 ans dans la vie d'un club Rotary,

c'est d'abord un premier cycle de vie que symbolisent les 24 dents de la roue Rotary ». Il a donc annoncé des actions devant célébrer les 25 ans d'existence de sa structure. Ainsi, selon lui, le Rotary Club Abidjan Golf organisera le 14 mai une manifestation de remise officielle du collège qu'il a construit et équipé au ministère de l'Éducation nationale. Cette initiative, à l'en croire, sera suivie de la rénovation d'une école primaire, le 30 mai à Abobo. Dans la même veine, il a porté à la connaissance de l'assistance, l'organisation, le 14 avril, du trophée Golf édition 2019-2020. Un dîner-gala, dans la soirée de ce jour, a-t-il poursuivi, aura lieu en vue de lever des fonds pour leur « action d'accès à l'eau potable dans 5 localités réparties sur l'ensemble du territoire national ».

KANATÉ MAMADOU

Présidentielle 2020

Des guides religieux interpellent la classe dirigeante

L'Alliance des guides spirituels de Côte d'Ivoire (Ags-CI) veut des élections sans effusion de sang. Elle a donc invité, jeudi, lors d'une conférence de presse au temple de l'archevêque Guy Vincent Kodja, sis au Plateau-Dokui, les acteurs politiques ivoiriens à faire preuve de responsabilité et à poser des actions de nature à éviter une autre crise à la nation. « Aux dirigeants politiques qui cherchent à conquérir le pouvoir d'État aujourd'hui, vous concurrez, en effet, au jeu démocratique et vous portez la voix d'une frange de la population pour qui vous représentez des modèles, des leaders des élites. Il vous revient donc d'indiquer une voie nouvelle, empreinte de tolérance et d'indulgence à nos populations, notamment à nos enfants, en leur montrant par votre exemple que l'on peut aujourd'hui critiquer sans insulter, contre-

dire sans injurier, s'opposer sans outrager », a déclaré le porte-parole de l'alliance, le prophète Koudou Pierre. Ce dernier, au nom des hommes de Dieu, a appelé la classe dirigeante à respecter la vie des populations, des autorités et des institutions de la République. « Qu'aucun de nos leaders ne tombe dans le piège pémicieux de l'orgueil et aucun homme politique, de quelque bord politique qu'il soit, ne doit s'imaginer que sa personne est plus importante que la Côte d'Ivoire tout entière. Ce serait un piège », a-t-il ajouté. Avant d'appeler la société civile à jouer sa partition pour une Côte d'Ivoire plus unie, où le jeu démocratique sera plus ouvert. L'archevêque Guy Vincent Kodja a soutenu que l'idée d'une guerre religieuse ne peut prospérer en Côte d'Ivoire, en ce sens que les différentes confessions reli-

gieuses existant dans le pays cohabitent, depuis toujours, dans l'harmonie. « Ce sont les hommes qui ont des problèmes et non les religions », a-t-il affirmé. Puis de préciser : « Notre rôle n'est pas de faire de la politique, mais de parler de paix. Nous ne devons pas avoir de couleur politique. La Côte d'Ivoire est une et indivisible ». L'imam principal de la grande mosquée de Marcory, El hadj Konaté, a, lui, invité la classe dirigeante à faire preuve de maturité en préservant l'intérêt de la Côte d'Ivoire. Joignant sa voix à celle de l'archevêque Guy Vincent Kodja, il a fait savoir que l'alliance qui vient de naître est ouverte à tous les guides spirituels qui rêvent d'une Côte d'Ivoire plus fraternelle et stable, où le vivre ensemble est la chose la mieux partagée.

K. MAMADOU



L'Alliance des guides spirituels de Côte d'Ivoire (Ags-CI) mobilisée pour des élections sans violences. (PHOTO D.R)

Érosion côtière à Lahou-Kpanda (Grand-Lahou) Des appels à l'aide de plus en plus pressants

Le phénomène prend des proportions inquiétantes dans le village. Les populations sont menacées de disparaître sous les eaux.

Si le bruit des vagues avait pour habitude de bercer les habitants de Lahou-Kpanda, il ne rassure plus aujourd'hui à cause de l'avancée de l'érosion côtière, et surtout la peur de se voir engloutir sous l'eau.

On ne dort plus que d'un œil dans ce village situé dans le département de Grand-Lahou (région des Grands Ponts).

Déjà, la partie la plus ancienne du village a disparu. Le cimetière qui subit de temps en temps la furie des vagues est en train de disparaître également. Des tombes cassées ou éventrées et les contenus constitués de pagnes de valeur (kita, serviettes, vêtements, etc.) sont exposés sur le sol. Certaines, déterrées carrément, et des blocs de béton « nagent » dans la mer. D'autres encore résistent avec les épitaphes, ce qui dénote la violence des chocs.

Parmi celles-ci, les restes des sépultures du premier chef du village de Lahou-Kpanda, Abadi Boga André (décédé en mars 2010) et tout près, les vestiges de celles des parents de l'influent premier maire de la ville, feu Me Arsène Usher Assouan, ex-ministre des Affaires étrangères de la République de Côte d'Ivoire



Chaque jour, la mer grignote un peu plus de terrain. Sur la berge, des tombes cassées... (PHOTOS JOSEPHINE KOUADIO)

(sous le Président Félix Houphouët-Boigny), qui fut par ailleurs maire de la commune Cocody. Une profanation naturelle qui donne la chair de poule. Dans cet

environnement, certaines personnes ont eu l'effroyable surprise de se retrouver de façon malencontreuse sur des squelettes, après un passage violent des va-

gues, selon le secrétaire de la chefferie, Wadja Tano Mathias, l'air grave.

Le spectacle est plus que désolant ce 29 janvier, où comme pour renforcer la tristesse, un seau en plastique flotte désespérément sur l'eau. A l'abandon, ce cimetière ne reçoit plus de nouvelles inhumations, poursuit notre interlocuteur, en soulignant qu'en prévision des effets de l'érosion, certaines personnes ont entrepris

d'ouvrir les sépultures de leurs parents. Pour y extraire les restes qu'ils inhumèrent à nouveau dans les cimetières de Nzida et Grand-Lahou. Cette opération qui aurait pu être saluée se fait malheureusement sans respect d'aucune règle, aussi bien administrative, sanitaire que juridique. En effet, à mains nues et sans les pompes funèbres, les parents procèdent nuitamment à l'exhumation, en catimini. Ceux qui

ne disposent pas de moyens financiers conséquents attendent, impuissants, que les tombes de leurs parents soient emportées par l'eau. Au nombre des édifices qui résistent encore, l'église catholique et son établissement scolaire, à quelques encablures du cimetière. Située entre la lagune, la mer et un lac, ils continuent de recevoir fidèles et écoliers, malgré l'air de tristesse qui plane sur la cour presque envahie par les broussailles et des cocotiers abandonnés. Mais pour combien de temps encore ? Il est environ 11 heures. Le soleil est d'aplomb. La brise de mer qui souffle n'empêche pas la chaleur de monter.

Nous pas bouger

Le chef du village, Ledjou Yahou Augustin, a battu le rappel de tous ses chefs de quartier, pour recevoir la délégation de Fraternité Matin. Pour eux, il s'agit du dernier organe de presse à recevoir, exacerbés par les balles incessantes de médias nationaux et internationaux venus dans le village s'enquérir de la situation sans qu'une solution urgente ne soit trouvée. « Nous avons reçu plusieurs chaînes de télévision internationales. Mais nous ne voyons rien de concret. L'érosion continue son avancée. L'embouchure migre et elle a déjà pris une partie de notre village. Telle est la souffrance que nous vivons », déplore le secrétaire de la chefferie, Wadja Mathias, dans un soupir qui en dit long sur l'état d'esprit



... Certaines sont éventrées par des parents afin d'exhumer des squelettes.

Braffedon "se lamente" aussi

Le mal n'a pas la même ampleur, mais il existe tout de même. A Braffedon, village situé sur le littoral, sur la ceinture en face de Lahou-Kpanda, les populations vivent les conséquences de l'érosion côtière, à savoir l'inondation. Depuis la bordure de la lagune à l'église catholique jusqu'au centre du village, les habitations baignent dans l'eau à chaque saison des pluies. Et bonjour les moustiques ! Le chef du village, Dieket Befeli Antoine, et ses notables qui affirment

craindre la période de juin, en appellent à la sollicitude de l'État, afin que des travaux d'assainissement soient faits dans le village, au risque de pousser les victimes des inondations au déménagement. En effet, pendant les fortes pluies, le scénario est le même. Les populations abandonnent leurs domiciles pour se réfugier chez des parents et ne les réintègrent qu'une fois la saison passée. Une gymnastique qui n'est pas faite pour créer la sérénité chez ces habitants. Certes, elles

sont prises en compte dans le projet Waca, concernant les cinq villages de Grand-Lahou, mais l'interrogation demeure : à quand le démarrage effectif des travaux de résilience des sols ? Le village de Braffedon était anciennement du côté de Kpanda. Fuyant les effets de l'érosion, il a été délocalisé sur le site actuel. Malheureusement, il se retrouve comme « pourchassé », parce qu'étant en dessous du niveau de la mer ■

M. GNEPROUST

Érosion côtière à Lahou-Kpanda (Grand-Lahou) Des appels à l'aide de plus en plus pressants

Le phénomène prend des proportions inquiétantes dans le village. Les populations sont menacées de disparaître sous les eaux.

Si le bruit des vagues avait pour habitude de bercer les habitants de Lahou-Kpanda, il ne rassure plus aujourd'hui à cause de l'avancée de l'érosion côtière, et surtout la peur de se voir engloutir sous l'eau.

On ne dort plus que d'un œil dans ce village situé dans le département de Grand-Lahou (région des Grands Ponts).

Déjà, la partie la plus ancienne du village a disparu. Le cimetière qui subit de temps en temps la furie des vagues est en train de disparaître également. Des tombes cassées ou éventrées et les contenus constitués de pagnes de valeur (kita, serviettes, vêtements, etc.) sont exposés sur le sol. Certaines, déterrées carrément, et des blocs de béton « ragent » dans la mer. D'autres encore résistent avec les épitaphes, ce qui dénote la violence des chocs.

Parmi celles-ci, les restes des sépultures du premier chef du village de Lahou-Kpanda, Abadi Boga André (décédé en mars 2010) et tout près, les vestiges de celles des parents de l'influent premier maire de la ville, feu Me Arsène Usher Assouan, ex-ministre des Affaires étrangères de la République de Côte d'Ivoire



Chaque jour, la mer grignote un peu plus de terrain. Sur la berge, des tombes cassées... (PHOTOS JOSEPHINE KOUADIO)

(sous le Président Félix Houphouët-Boigny), qui fut par ailleurs maire de la commune Cocody. Une profanation naturelle qui donne la chair de poule. Dans cet

environnement, certaines personnes ont eu l'effroyable surprise de se retrouver de façon malencontreuse sur des squelettes, après un passage violent des va-

gues, selon le secrétaire de la chefferie, Wadja Tano Mathias, l'air grave.

Le spectacle est plus que désolant ce 29 janvier, où comme pour renforcer la tristesse, un seau en plastique flotte désespérément sur l'eau. A l'abandon, ce cimetière ne reçoit plus de nouvelles inhumations, poursuit notre interlocuteur, en soulignant qu'en prévision des effets de l'érosion, certaines personnes ont entrepris

d'ouvrir les sépultures de leurs parents. Pour y extraire les restes qu'ils inhumèrent à nouveau dans les cimetières de Nzida et Grand-Lahou. Cette opération qui aurait pu être saluée se fait malheureusement sans respect d'aucune règle, aussi bien administrative, sanitaire que juridique. En effet, à mains nues et sans les pompes funèbres, les parents procèdent nuitamment à l'exhumation, en catimini. Ceux qui

ne disposent pas de moyens financiers conséquents attendent, impuissants, que les tombes de leurs parents soient emportées par l'eau. Au nombre des édifices qui résistent encore, l'église catholique et son établissement scolaire, à quelques encablures du cimetière. Située entre la lagune, la mer et un lac, ils continuent de recevoir fidèles et écoliers, malgré l'air de tristesse qui plane sur la cour presque envahie par les broussailles et des cocotiers abandonnés. Mais pour combien de temps encore ? Il est environ 11 heures. Le soleil est d'aplomb. La brise de mer qui souffle n'empêche pas la chaleur de monter.

Nous pas bouger

Le chef du village, Ledjou Yahou Augustin, a battu le rappel de tous ses chefs de quartier, pour recevoir la délégation de Fraternité Matin. Pour eux, il s'agit du dernier organe de presse à recevoir, exacerbés par les ballets incessants de médias nationaux et internationaux venus dans le village s'enquérir de la situation sans qu'une solution urgente ne soit trouvée. « Nous avons reçu plusieurs chaînes de télévision internationales. Mais nous ne voyons rien de concret. L'érosion continue son avancée. L'embouchure migre et elle a déjà pris une partie de notre village. Telle est la souffrance que nous vivons », déplore le secrétaire de la chefferie, Wadja Mathias, dans un soupir qui en dit long sur l'état d'esprit



... Certaines sont éventrées par des parents afin d'exhumer des squelettes.

Braffedon "se lamente" aussi

Le mal n'a pas la même ampleur, mais il existe tout de même. À Braffedon, village situé sur le littoral, sur la ceinture en face de Lahou-Kpanda, les populations vivent les conséquences de l'érosion côtière, à savoir l'inondation. Depuis la bordure de la lagune à l'église catholique jusqu'au centre du village, les habitations baignent dans l'eau à chaque saison des pluies. Et bonjour les moustiques ! Le chef du village, Dieket Befell Antoine, et ses notables qui affirment

craindre la période de juin, en appellent à la sollicitude de l'État, afin que des travaux d'assainissement soient faits dans le village, au risque de pousser les victimes des inondations au déménagement. En effet, pendant les fortes pluies, le scénario est le même. Les populations abandonnent leurs domiciles pour se réfugier chez des parents et ne les réintègrent qu'une fois la saison passée. Une gymnastique qui n'est pas faite pour créer la sérénité chez ces habitants. Certes, elles

sont prises en compte dans le projet Waca, concernant les cinq villages de Grand-Lahou, mais l'interrogation demeure : à quand le démarrage effectif des travaux de résilience des sols ? Le village de Braffedon était anciennement du côté de Kpanda. Fuyant les effets de l'érosion, il a été délocalisé sur le site actuel. Malheureusement, il se retrouve comme « pourchassé », parce qu'étant en dessous du niveau de la mer ■

M. GNEPROUST

des habitants. Il poursuit sur sa lancée. « L'érosion a transformé l'environnement. En conséquence, la lagune est très ensablée. Nous, peuple pêcheur qui ne vivons que de ressources halieutiques ne savons plus que faire... L'inquiétude de la population se justifie aussi, parce qu'un jour la mer a avancé subitement de dix mètres nuitamment, faisant effondrer des maisons en bordure. Cependant, bien qu'elle vive dans l'angoisse du jour où la mer viendrait les engloutir, comme l'image apocalyptique de l'histoire de Noé, dans la Bible, la population se dit attachée à sa terre. « Partir ? Nous ne l'envisageons pas du tout. Ici, c'est la terre de nos ancêtres. Nous ne pouvons que supplier les autorités afin qu'elles trouvent une solution. Car, nous ne pouvons pas vivre loin de l'eau ».

Ancienne capitale du Cercle de Lahou

Lahou-Kpanda est un village pittoresque, situé entre la mer et la lagune dans laquelle se jette le fleuve Bandaman. On ne peut y accéder que par pirogue, pinasse ou moteur hors-bord, seuls moyens de transport. L'embouchure, à quelques mètres du village, en rajoute à la beauté du village qui compte environ dix mille habitants et douze quartiers, selon le chef du village, Ledjou Yahou Augustin. Constitué de la communauté autochtone Avikam, il a reçu des les premières heures de son développement des populations de la sous-région. En effet, ce village était autrefois le centre de la civilisation, à savoir la capitale coloniale où était établi le commandant de Cercle (la Côte d'Ivoire étant divisée en Cercles, aujourd'hui régions).

De ce fait, il hébergeait, selon le chef, tous les services de l'administration, la poste, les commerces et « les Blancs », etc. L'évocation de la vieille ville relève du passé. Car elle a totalement disparu, et avec elle certains vestiges. Plus aucun bâtiment n'est perceptible, depuis la berge. La voie principale qui divisait la ville en deux entités n'est plus qu'un ban de sable en bordure de mer. En attendant des solutions urgentes, l'érosion continue sa marche inexorable vers les habitations. Au passage, nous apercevons des traces de quelques habitations en bordure de mer, ainsi que sur le sol où la mer a charrié des coquillages d'huîtres et autres fruits de mer jusque vers les habitations ■

MARCELLINE GNÉPROUST
ENVOYÉE SPÉCIALE
À GRAND-LAHOU

• Les populations plaident pour l'ouverture de l'embouchure



Ledjou Yahou Augustin, chef du village de Lahou-Kpanda et ses notables. (à l'extrême gauche), Wadja Mathias (PHOTOS : JOSEPHINE KOUADIO)



Plus qu'une doléance, les populations se lancent dans une supplication. « Lahou-Kpanda fait partie de la Côte d'Ivoire. Est-ce qu'on va laisser un village disparaître sans réagir ? Non ! C'est pourquoi nous restons à l'écoute de l'État, tout en étant confiants qu'une solution va être trouvée. Pour nous, il s'agit de l'ouverture de l'embouchure », plaide le chef du village, Ledjou Yahou Augustin. Autrefois située à plus de 5 km du village, l'embouchure a migré pour se retrouver à l'orée du village, rasant édifices et espaces. D'où l'inquiétude grandissante des habitants qui perdent patience devant la lenteur du projet Waca (Programme de gestion du littoral ouest africain, en français) initié en collaboration avec l'État de Côte d'Ivoire pour apporter une solution au problème. L'embouchure, faut-il le rap-

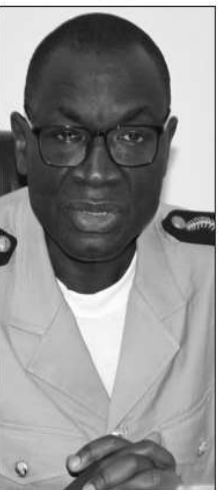
peler, est l'ouverture par laquelle la lagune se jette dans la mer. Du fait de l'érosion côtière, ce phénomène naturel ne peut plus se faire correctement, du fait de son ensablement. En conséquence, initialement longue de plusieurs kilomètres, elle s'est retrouvée réduite, ne laissant qu'une infime ouverture. Avec des moyens rudimentaires, notamment pelles et pioches, les populations ont procédé à son désensablement en 1999, après avoir levé quelques cotisations et recueilli des dons en nature. Cette méthode ne saurait évidemment régler définitivement la question, d'où l'appel à l'aide des habitants. « Pourquoi ne pas utiliser les engins qui ont servi à approfondir et agrandir le canal de Vridi pour creuser l'embouchure ? Le village est véritablement en difficulté », se lamente l'autorité villageoise. Depuis le premier port de débarquement construit pour organiser

l'activité des pêcheurs et professionnaliser le secteur de la pêche, des employés affirment regarder, impuissants, les pirogues rebroussement chemin, du fait de l'impossibilité pour elles d'arriver à leur destination, à cause de l'ensablement de l'embouchure. « Flairant le phénomène de l'érosion et ses conséquences sur l'écosystème, dans les années 1970, le président Houphouët-Boigny avait confié la délocalisation de l'administration à son plus haut cadre de la région, le ministre Arsène Usher Assouan, sur le site actuel de Grand-Lahou, témoigne Sylvain Usher, fils de cette personnalité. Ce dernier, dont la famille a eu à déplacer les restes de certains parents dans le caveau familial, se souvient encore de cette ville rayonnante qu'était Lahou-Kpanda ■

MARCELLINE GNÉPROUST
(ENVOYÉE SPÉCIALE <DIV> À GRAND-LAHOU)

Le préfet du département aux populations : « Soyez patients »

Face à la grogne des populations, le préfet du département de Grand-Lahou, N'Guessan Kouakou Germain, n'a qu'un seul mot à la bouche : la patience. Lors du lancement de l'étude de « préféabilité de l'option d'adaptation du cordon sableux » (volet concernant les risques) qui s'est tenu à la mairie le 30 janvier dernier, à l'initiative des responsables du projet, il avait insisté. « Nous comprenons votre impatience, mais Waca est un projet d'envergure qui fait appel à des experts de haut niveau. À partir de 2020, vous verrez des signes sur le terrain. Soyez patients », leur a-t-il conseillé. Le département de Grand-Lahou fait partie des cinq points chauds définis par le projet, à savoir, Assinie, Grand-Bassam, San-Pedro et Sassandara. Plus de cinq villages sont concernés dans ce département. Les chefs sont venus en grand

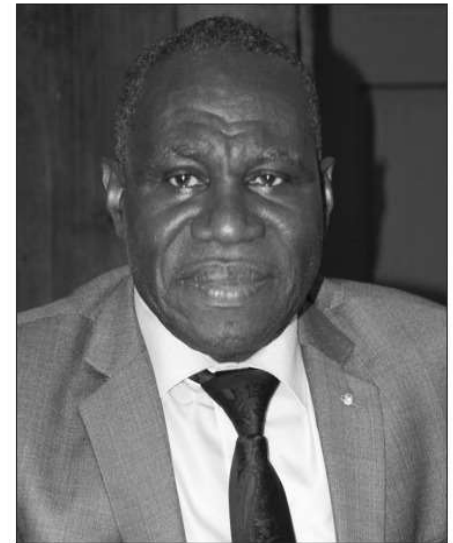


nombre à cette rencontre. L'occasion était propice pour le préfet pour dissuader les populations à exhumer les corps à l'emporte-pièce.

Ceci pour éviter qu'elles se trompent de corps ou qu'elles s'exposent à des risques sanitaires. « Un arrêté est pris pour les exhumations. Il est maintenant question de nous approcher pour que nous prenions ensemble les dispositions. En ce qui concerne le recasement annoncé des populations sur le site de la Sicor, le préfet n'a pas confirmé. « Les études ne viennent que de commencer. Les autorités attendent les conclusions avant toute décision. S'il est question de recasement, ce sera fait dans un cadre global. Nous demandons aux populations d'attendre. Ce n'est pas la première fois que nous déplaçons des populations en Côte d'Ivoire. Lors des constructions des barrages hydroélectriques, les populations se sont déplacées », dit-il. Pour lui, il n'y a pas péril en la demeure ■

M. G.

Pr Ochou Abé Delphin, coordonnateur Waca en Côte d'Ivoire « Le projet porte sur la résilience des zones »



En quoi consiste le projet Waca ?

Il s'agit d'un projet d'investissement pour la résilience des zones côtières ouest africaines. Il concerne six pays de l'Afrique de l'ouest, à savoir la Mauritanie, le Sénégal, la Côte d'Ivoire, le Togo, le Bénin, et Sao Tomé et Príncipe. La Banque mondiale finance ce projet dans ces pays menacés par l'érosion côtière. Au niveau de chaque pays, des zones pilotes sont identifiées pour rechercher les solutions à ce problème qui impacte négativement les populations. En ce qui concerne la Côte d'Ivoire, cinq points chauds sont concernés. Il s'agit de San-Pedro, Abidjan-Port-Bouët, Grand-Bassam, Assinie et Grand-Lahou, qui est la zone pilote.

Que faut-il entendre par résilience des populations ?

Au niveau du cadre politique et institutionnel, le projet va accompagner la Côte d'Ivoire dans la mise en application de la loi du 02 juin 2017 relative à la protection, l'aménagement et la gestion intégrée du littoral. Il faut prendre des décisions, des arrêtés et d'autres textes pertinents. Une agence nationale de gestion intégrée du littoral doit être créée. La zone côtière a une forte concentration de populations, donc économiquement très importante. Il y aura aussi un plan d'action de gestion intégrée du littoral pour qu'au niveau de tout le littoral de la Côte d'Ivoire, on sache véritablement où mener des actions.

Qu'est-ce qui va être fait concrètement à Lahou-Kpanda ?

Plus de 30 millions de dollars, soit 16.800.000.000 CFA ont été affectés à ce village, où une étude socio-économique de la population va être réalisée. À l'issue de cette étude qui va durer 45 jours, les résultats nous permettront d'identifier des activités génératrices de revenus pour les populations vulnérables qui ont perdu leurs moyens de subsistance à cause de l'érosion, tout comme les pêcheurs et les mareyeurs. Une autre étude porte sur le planting d'arbres à croissance rapide ou la restauration et la plantation des mangroves. Ces plantes sont très importantes dans les zones humides parce que ce sont des zones de reproduction des poissons et des crustacés, en plus elles servent à stabiliser les sols. Une troisième étude, dont le lancement a été fait le jeudi 30 janvier porte sur « l'évaluation des risques naturels et la mise en place d'un système d'alerte précoce ». Grand-Lahou ainsi que certains villages sur la bande côtière sont victimes d'inondations chaque année. L'étude va aider à identifier les zones où on peut réaliser des projets ou pas.

Quelle est la durée globale du projet ?

Dans l'ensemble, ce projet couvre une période de cinq ans, soit de 2018 à 2023. Mais l'étude qui porte sur les risques va durer 9 mois ■

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR
MARCELLINE GNÉPROUST

des habitants. Il poursuit sur sa lancée. « L'érosion a transformé l'environnement. En conséquence, la lagune est très ensablée. Nous, peuple pêcheur qui ne vivons que de ressources halieutiques ne savons plus que faire... L'inquiétude de la population se justifie aussi, parce qu'un jour la mer a avancé subitement de dix mètres nuitamment, faisant effondrer des maisons en bordure. Cependant, bien qu'elle vive dans l'angoisse du jour où la mer viendrait les engloutir, comme l'image apocalyptique de l'histoire de Noé, dans la Bible, la population se dit attachée à sa terre. « Partir ? Nous ne l'envisageons pas du tout. Ici, c'est la terre de nos ancêtres. Nous ne pouvons que supplier les autorités afin qu'elles trouvent une solution. Car, nous ne pouvons pas vivre loin de l'eau ».

Ancienne capitale du Cercle de Lahou

Lahou-Kpanda est un village pittoresque, situé entre la mer et la lagune dans laquelle se jette le fleuve Bandaman. On ne peut y accéder que par pirogue, pinasse ou moteur hors-bord, seuls moyens de transport. L'embouchure, à quelques mètres du village, en rajoute à la beauté du village qui compte environ dix mille habitants et douze quartiers, selon le chef du village, Ledjou Yahou Augustin.

Constitué de la communauté autochtone Avikam, il a reçu dès les premières heures de son développement des populations de la sous-région. En effet, ce village était autrefois le centre de la civilisation, à savoir la capitale coloniale où était établi le commandant de Cercle (la Côte d'Ivoire étant divisée en Cercles, aujourd'hui régions).

De ce fait, il hébergeait, selon le chef, tous les services de l'administration, la poste, les commerces et « les Blancs », etc. L'évocation de la vieille ville relève du passé. Car elle a totalement disparu, et avec elle certains vestiges. Plus aucun bâtiment n'est perceptible, depuis la berge. La voie principale qui divisait la ville en deux entités n'est plus qu'un ban de sable en bordure de mer.

En attendant des solutions urgentes, l'érosion continue sa marche inexorable vers les habitations. Au passage, nous apercevons des traces de quelques habitations en bordure de mer, ainsi que sur le sol où la mer a charrié des coquillages d'huîtres et autres fruits de mer jusque vers les habitations ■

MARCELLINE GNEPROUST
ENVOYÉE SPÉCIALE
À GRAND-LAHOU

« Les populations plaident pour l'ouverture de l'embouchure »



Ledjou Yahou Augustin, chef du village de Lahou-Kpanda et ses notables. (à l'extrême gauche), Wadja Mathias (PHOTOS : JOSEPHINE KOUADIO)

Plus qu'une doléance, les populations se lancent dans une supplication. « Lahou-Kpanda fait partie de la Côte d'Ivoire. Est-ce qu'on va laisser un village disparaître sans réagir ? Non ! C'est pourquoi nous restons à l'écoute de l'État, tout en étant confiants qu'une solution va être trouvée. Pour nous, il s'agit de l'ouverture de l'embouchure », plaide le chef du village, Ledjou Yahou Augustin. Autrefois située à plus de 5 km du village, l'embouchure a migré pour se retrouver à l'orée du village, rasant édifices et espaces. D'où l'inquiétude grandissante des habitants qui perdent patience devant la lenteur du projet Waca (Programme de gestion du littoral ouest africain, en français) initié en collaboration avec l'État de Côte d'Ivoire pour apporter une solution au problème. L'embouchure, faut-il le rap-

peler, est l'ouverture par laquelle la lagune se jette dans la mer. Du fait de l'érosion côtière, ce phénomène naturel ne peut plus se faire correctement, du fait de son ensablement. En conséquence, initialement longue de plusieurs kilomètres, elle s'est retrouvée réduite, ne laissant qu'une infime ouverture. Avec des moyens rudimentaires, notamment pelles et pioches, les populations ont procédé à son désensablement en 1999, après avoir levé quelques cotisations et recueilli des dons en nature. Cette méthode ne saurait évidemment régler définitivement la question, d'où l'appel à l'aide des habitants. « Pourquoi ne pas utiliser des engins qui ont servi à approfondir et agrandir le canal de Vridi pour creuser l'embouchure ? Le village est véritablement en difficulté », se lamente l'autorité villageoise. Depuis le premier port de débarquement construit pour organiser

l'activité des pêcheurs et professionnaliser le secteur de la pêche, des employés affirment regarder, impuissants, les pirogues rebrousser chemin, du fait de l'impossibilité pour elles d'arriver à leur destination, à cause de l'ensablement de l'embouchure.

<div>Flairant le phénomène de l'érosion et ses conséquences sur l'écosystème, dans les années 1970, le président Houphouët-Boigny avait confié la délocalisation de l'administration à son plus haut cadre de la région, le ministre Arsène Usher Assouan, sur le site actuel de Grand-Lahou, témoigne Sylvain Usher, fils de cette personnalité. Ce dernier, dont la famille a eu à déplacer les restes de certains parents dans le caveau familial, se souvient encore de cette ville rayonnante qu'était Lahou-Kpanda ■

MARCELLINE GNEPROUST
(ENVOYÉE SPÉCIALE <DIV> À
GRAND-LAHOU)

Le préfet du département aux populations : « Soyez patients »

Face à la grogne des populations, le préfet du département de Grand-Lahou, N'Goussan Kouakou Germain, n'a qu'un seul mot à la bouche : la patience. Lors du lancement de l'étude de « pré-faisabilité de l'option d'adaptation du cordon sableux » (volet concernant les risques) qui s'est tenu à la mairie le 30 janvier dernier, à l'initiative des responsables du projet, il avait insisté. « Nous comprenons votre impatience, mais Waca est un projet d'envergure qui fait appel à des experts de haut niveau. À partir de 2020, vous verrez des signes sur le terrain. Soyez patients », leur a-t-il conseillé. Le département de Grand-Lahou fait partie des cinq points chauds définis par le projet, à savoir, Assinie, Grand-Bassam, San-Pedro et Sassandara. Plus de cinq villages sont concernés dans ce département. Les chefs sont venus en grand



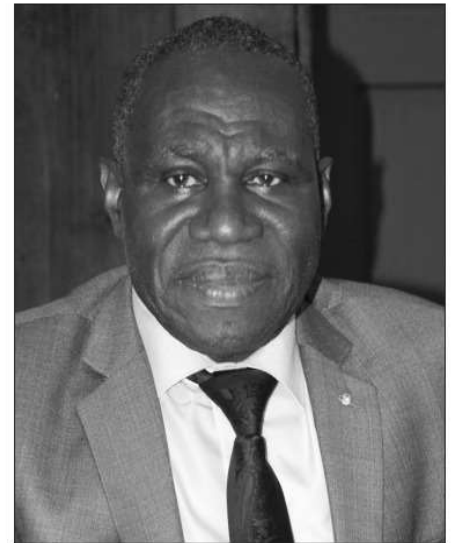
nombre à cette rencontre. L'occasion était propice pour le préfet pour dissuader les populations à exhumer les corps à l'emporte-pièce.

Ceci pour éviter qu'elles se trompent de corps ou qu'elles s'exposent à des risques sanitaires. « Un arrêté est pris pour les exhumations. Il est maintenant question de nous approcher pour que nous prenions ensemble les dispositions.

En ce qui concerne le recasement annoncé des populations sur le site de la Sior, le préfet n'a pas confirmé. « Les études ne viennent que de commencer. Les autorités attendent les conclusions avant toute décision. S'il est question de recasement, ce sera fait dans un cadre global. Nous demandons aux populations d'attendre. Ce n'est pas la première fois que nous déplaçons des populations en Côte d'Ivoire. Lors des constructions des barrages hydroélectriques, les populations se sont déplacées », dit-il. Pour lui, il n'y a pas péril en la demeure ■

M. G.

Pr Ochou Abé Delphin, coordonnateur Waca en Côte d'Ivoire « Le projet porte sur la résilience des zones »



En quoi consiste le projet Waca ?

Il s'agit d'un projet d'investissement pour la résilience des zones côtières ouest africaines. Il concerne six pays de l'Afrique de l'ouest, à savoir la Mauritanie, le Sénégal, la Côte d'Ivoire, le Togo, le Bénin, et Sao Tomé et Príncipe. La Banque mondiale finance ce projet dans ces pays menacés par l'érosion côtière. Au niveau de chaque pays, des zones pilotes sont identifiées pour rechercher les solutions à ce problème qui impacte négativement les populations. En ce qui concerne la Côte d'Ivoire, cinq points chauds sont concernés. Il s'agit de San-Pedro, Abidjan-Port-Bouët, Grand-Bassam, Assinie et Grand-Lahou, qui est la zone pilote.

Que faut-il entendre par résilience des populations ?

Au niveau du cadre politique et institutionnel, le projet va accompagner la Côte d'Ivoire dans la mise en application de la loi du 02 juin 2017 relative à la protection, l'aménagement et la gestion intégrée du littoral. Il faut prendre des décisions, des arrêtés et d'autres textes pertinents. Une agence nationale de gestion intégrée du littoral doit être créée. La zone côtière a une forte concentration de populations, donc économiquement très importante. Il y aura aussi un plan d'action de gestion intégrée du littoral pour qu'au niveau de tout le littoral de la Côte d'Ivoire, on sache véritablement où mener des actions.

Qu'est-ce qui va être fait concrètement à Lahou-Kpanda ?

Plus de 30 millions de dollars, soit 16 800 000 000 CFA ont été affectés à ce village, où une étude socio-économique de la population va être réalisée. À l'issue de cette étude qui va durer 45 jours, les résultats nous permettront d'identifier des activités génératrices de revenus pour les populations vulnérables qui ont perdu leurs moyens de subsistance à cause de l'érosion, tout comme les pêcheurs et les mareyeuses.

Une autre étude porte sur le planting d'arbres à croissance rapide ou la restauration et la plantation des mangroves. Ces plantes sont très importantes dans les zones humides parce que ce sont des zones de reproduction des poissons et des crustacés, en plus elles servent à stabiliser les sols.

Une troisième étude, dont le lancement a été fait le jeudi 30 janvier porte sur « l'évaluation des risques naturels et la mise en place d'un système d'alerte précoce ». Grand-Lahou ainsi que certains villages sur la bande côtière sont victimes d'inondations chaque année. L'étude va aider à identifier les zones où on peut réaliser des projets ou pas.

Quelle est la durée globale du projet ?

Dans l'ensemble, ce projet couvre une période de cinq ans, soit de 2018 à 2023. Mais l'étude qui porte sur les risques va durer 9 mois ■

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR
MARCELLINE GNEPROUST

Fonds d'appui aux femmes de Cote d'Ivoire Une enveloppe supplémentaire de 100 millions de F Cfa de Dominique Ouattara aux femmes de Cocody

Dans sa quête d'aider les Ivoiriennes à sortir de la pauvreté, la Première dame de Côte d'Ivoire a encore fait parler son cœur.

La Première dame, Mme Dominique Ouattara, par le biais du ministre de l'Assainissement et de la Salubrité, Anne Désirée Ouloto, a remis des chèques, des dons en nature et en espèces aux femmes de Cocody-Blockhauss et de Cocody-Village, le samedi 15 février 2020.

La cérémonie s'est déroulée sur le terrain de Blockhauss, en présence du Gouverneur du District d'Abidjan, Robert Beugré Mambé, Mme Sarah Sako, vice-présidente du Sénat, de la notabilité de Cocody-Blockhauss et de plusieurs autres personnalités. L'annonce du don par Anne Désirée Ouloto, au nom de la Première dame, a suscité un tonnerre d'applaudissements : « Maman Dominique Ouattara a tenu à ce que ses sœurs de Cocody bénéficient d'une dotation supplémentaire du Fonds d'appui aux femmes de Côte d'Ivoire (Fafci). Elle met à votre disposition une enveloppe de 100 millions de Fcfa », a lancé la



Les récipiendaires, toutes heureuses, saluent la générosité de la Première dame. (PHOTO DR)

ministre avant de faire savoir que cette enveloppe porte à 860 000 285 Fcfa la dotation totale du Fafci aux femmes de Cocody qui était de 760 000 285 Fcfa avec 4133 bénéficiaires pour un taux de remboursement de 98%. « En plus de ce financement, la

Première dame vous fait des dons en espèces et en nature d'une valeur de 108 millions Fcfa », a-t-elle ajouté. Ces dons en nature sont notamment constitués de matériel d'agriculture, de commerce, de santé, de couture, de coiffure. Ainsi que de vivres et

de matériel didactique pour enfants. « La femme est le sous-bassement du développement de la Côte d'Ivoire. Nous saluons l'engagement de la Première dame qui ne ménage aucun effort pour son bien-être », s'est pour sa part félicité N'Zi Odette, représen-

tant le maire de Cocody. Le porte-parole de la communauté villageoise, Koutouan Jean Célestin a, quant à lui, exprimé la gratitude des populations à la Première dame pour ses nombreuses actions en faveur des femmes et de toute la communauté. Au nom

de cette population, il a remis un cahier de doléances. Ngbesso Edith, porte-parole des femmes bénéficiaires, a tenu aux noms des femmes de Cocody-Blockhauss et de Cocody-Village, à rendre hommage à Dominique Ouattara pour toutes ses actions sociales en leur faveur. « Grâce à vos dons et au Fafci, vous permettez aux femmes de participer à l'émergence de la Côte d'Ivoire. Nous, femmes de Blockhauss et de Cocody-Village, sommes debout à vos côtés pour vous accompagner partout », a-t-elle affirmé. Combles par les nombreux dons de la Première dame, les populations ont offert à leur bienfaitrice des tenues traditionnelles, des colliers, des sandales, des fruits, des poissons, etc.

Le Fafci a débuté ses activités en 2012 avec un capital de 1 milliard Fcfa. Aujourd'hui, ce capital est passé à 12 milliards Fcfa avec plus de 210 000 femmes bénéficiaires.

JEAN BAVANE KOUIKA

Femme et développement durable Blé Emilie lauréate de l'« Africa green lady »

Le rideau est tombé le 15 février sur la première édition de la Nuit du développement durable dénommée « Africa green lady day ». Un concours réservé aux femmes, qui consiste à présenter des projets ayant un lien avec la problématique du changement climatique auquel est confronté la Côte d'Ivoire et

le reste de l'Afrique. Treize candidates étaient en lice pour cette édition qui s'est déroulée à Azalai Hôtel, à Marcory, dans un cadre superbement décoré aux couleurs de la nature. Après délibération des différents projets par les membres du jury, Blé Emilie, capitaine des Douanes, a rafé le premier prix avec 15,2 points sur

20 grâce à son projet « Mon arbre fruitier ». Selon la lauréate de l'« Africa green lady », son projet est un geste écologique, social et économique. Il s'agit de procéder au planting d'arbres fruitiers, notamment la banane plantain et la papaye afin de contribuer, non seulement, à la reforestation, mais aussi de permettre à de nom-

breuses personnes d'avoir du travail en mettant à la disposition des populations des fruits pour leur alimentation. Au nom de la ministre de l'Assainissement et de la salubrité, Anne Désirée Ouloto, présidente de cette édition, Saran Ouattara a salué l'initiative du comité d'organisation de solliciter la contribution des femmes dans la lutte



Le trio gagnant avec, au centre Blé Emilie (deuxième à partir de la gauche), lauréate de la Première édition de l'« Africa green lady ».

contre le changement climatique à travers des projets. A en croire, Mme Saran Ouattara, compte tenu des enjeux actuels, il est nécessaire d'appeler au soutien de tous et surtout de la femme qui est à la base de cette lutte au niveau mondial à l'image de Madame Gro Harlem Brundtland, ex-premier ministre de la Norvège qui a focalisé l'attention du monde entier sur le rôle des femmes comme moteurs du progrès et des changements durables. En outre, elle a félicité toutes les candidates pour leurs projets novateurs avant d'apporter sa reconnaissance à Blé Emilie, la lauréate du jour. Le patron de la cérémonie, Gustave Aboua, directeur gé-

néral de l'Environnement et du développement durable, s'est dit heureux du choix porté sur sa personne pour cette première édition. Il a estimé qu'en tant que responsable au centre de la politique nationale sur la question, il est indispensable qu'il accompagne ce genre d'initiative. Par ailleurs, il a souligné que tous les projets présentés s'inscrivent dans la droite ligne de la batterie d'actions que le gouvernement entend déployer sur cette question. C'est pourquoi, il croit à leurs impacts sur l'environnement et les populations pour une Côte d'Ivoire préservée de tous les risques liés aux catastrophes naturelles.

HERVÉ ADOU

AVIS D'ENQUETE DE COMMODO ET INCOMMODO

Monsieur le Maire de la Commune de Bingerville porte à la connaissance du public qu'une enquête de comodo et incommodo d'une durée de trente (30) jours est ouverte du Lundi 20 Janvier 2020 au Mardi 18 Février 2020 inclus dans les locaux des Services Techniques de la Mairie de Bingerville, au sujet d'établissement d'Arrêté de Concession Définitive sur les parcelles suivantes :

- 05ha 24a 83ca sise à SEBIA YAO au profit de Monsieur DEMOIN ATCHEBRO DIDIER.

Monsieur BAKAYOKO KASSOUM, Docteur en Génie civil, Directeur des Services Techniques de la Mairie de Bingerville, désigné Commissaire-enquêteur, est chargé de recevoir dans un registre ouvert à cet effet, toutes les observations et oppositions qui pourraient être faites.

DOUMBIA ISSOUE

AVIS DE RECRUTEMENT

Importante société de sécurité Privée recrute des Agents de Sécurité Pré-requis :

- 1 An d'expérience à un poste similaire ;
- Casier judiciaire vierge ;
- Une aptitude médicale ;
- Avoir au moins 21 ans.

Pour plus d'information, contactez-nous au 89 85 59 34

Délimitation des territoires de Villages

L'opération a pris du retard dans le Béliér

Le directeur général de l'Agence foncière rurale (Afor) était, jeudi, à Toumodi dans le cadre d'une campagne de sensibilisation qui le conduira, pendant une semaine, dans les régions en opération.

La région du Béliér accuse un retard dans la mise en œuvre des opérations de délimitation des territoires villageois. Le point sur les deux dispositifs lancés à cet effet dans la zone donne des résultats insatisfaisants. Ces dispositifs sont le Projet d'appui à la relance des filières agricoles de Côte d'Ivoire (Parfaci) qui a pris fin après six années d'exécution et la première phase du Programme d'appui au foncier rural (Pafri) en vigueur depuis deux ans. Le 13 février 2020, dans la cour de la sous-préfecture, les responsables de l'Agence foncière rurale (l'Afor) ont discuté en toute franchise de ces résultats « peu reluisants » avec les populations en présence des autorités préfectorales. La rencontre était la première étape du périple qui mènera l'équipe de Bamba Cheick Daniel, directeur général de



Les dirigeants de l'Agence foncière rurale dont le directeur général (au centre) ont tenu un langage de vérité aux représentants des populations. (PHOTOS : DRI)

l'Afor, dans deux autres régions. A savoir le Kabadougou et le Bafing. Pour le Parfaci, sur 75 villages programmés, seulement 21 ont été délimités et

bornés. Soit 28% de taux de réalisation. Quant au Pafri, sur 205 villages retenus, 124 ont été bornés et délimités. Et seulement 5 ont obtenu l'Arrêté signé du ministre en

charge de l'Intérieur.

A l'issue des échanges conduits par Bamba Cheick Daniel avec pour interlocuteurs principaux les chefs de village, des propositions

idoines devant aboutir à lever tous les goulots d'étranglement ont été faites.

Le préfet de région, Patrice Gueu, les préfets de département et les sous-préfets qui ont ces villages dans leur ressort territorial, ont pris bonne note et ont promis d'encadrer efficacement la mise en œuvre de toutes les solutions retenues.

Compte tenu des importants enjeux de l'opération, notamment le renforcement de « la cohésion sociale mise à mal par des rapports conflictuels récurrents entre les communautés ivoiriennes et les communautés non ivoiriennes », le préfet de région a engagé tout le monde vivant dans le Béliér à adhérer à ce processus et à participer à la réussite de sa mise en œuvre.

Sefondant sur le même argument, le président du Conseil de surveillance de l'Afor et fils de la région, le Général Ger-

vais Kouassi, a été en ne peut plus direct avec ses parents. Il a insisté sur l'importance de l'opération de délimitation des territoires villageois.

Déçu par la situation, le directeur général de l'Afor a prévenu que si les blocages demeurent, les projets de délimitation des territoires villageois seront retirés à la région du Béliér et affectés dans les autres régions du pays.

Comme de coutume, un peu plus tôt, tous les membres du Corps préfectoral du Béliér, les services déconcentrés du ministère de l'Agriculture et du Développement rural, l'Opérateur foncier (entreprise en charge des opérations techniques dans les villages) et la délégation de l'Afor ont eu une séance de travail technique à l'effet de booster le processus dans la région ■

ALAKAGNI HALA

NOTES : DIRCOM AFOR

Éducation-formation

L'Inde ouvre les portes de ses universités aux Ivoiriens



L'ambassadeur Sailas Thangal (2^e à partir de la droite) à l'ouverture du 2^e Salon qui a enregistré la présence de nombreux parents d'élèves et étudiants.

L'ambassadeur de l'Inde en Côte d'Ivoire, Sailas Thangal, a invité les parents d'élèves et étudiants ivoiriens à s'inscrire massivement dans les universités indiennes. C'était lors de la 2^e édition du Salon de l'éducation de l'Inde organisé par les responsables de dix universités de ce pays et sa représentation diplomatique en Côte d'Ivoire, le 15 février, à Crrae-Uemoa, au Plateau, où il a lancé ce message en présence de nombreux visiteurs des dix stands installés pour la circonstance. Selon le diplomate, l'Inde est reconnue au niveau mondial comme l'un des meilleurs

cadres de formation dans divers domaines. Non seulement la formation dans ce pays permet, précise-t-il, aux étudiants d'être bilingues, mais aussi elle leur offre les clés de la réussite dans la science, la technologie, la biologie, la chimie, la pharmacie, la médecine, etc. Pour lui, la politique de formation de son pays a permis de mettre sur pied des conditions d'accessibilité flexibles pour les Africains. C'est pourquoi, il appelle les Ivoiriens à s'adresser à son institution ou à postuler auprès des universités indiennes en ligne pour continuer leurs études. « L'Inde et la Côte d'Ivoire

ont beaucoup de points communs sur le plan culturel, religieux, culinaire, vestimentaire, etc., pour que tous les Ivoiriens qui y vont se sentent chez eux », fait-il savoir. Le but pour Sailas Thangal est de poursuivre l'œuvre du premier Président ivoirien Félix Houphouët-Boigny qui, dès l'indépendance de la Côte d'Ivoire, a mis un accent particulier sur l'éducation. Ce qui a permis au pays, précise-t-il, de se démarquer. C'est pour cette raison fondamentale qu'il s'inscrit dans ce droit fil en offrant des opportunités aux apprenants ivoiriens afin de mettre à la disposition du pays une ressource hu-

maine de qualité capable de poursuivre l'œuvre d'Houphouët-Boigny et faire de la Côte d'Ivoire un vrai pays émergent. « Il n'y a pas de plus belle coopération, pour nous, que celle de permettre à des étudiants ivoiriens d'étudier en Inde, à des coûts défiant ceux des pays d'Europe et même des États-Unis », a ajouté le diplomate.

Au nom des responsables des universités, Kishan Kaza, directeur des Affaires internationales de Guten, a fait savoir que son pays (5^e économie mondiale) est, en matière d'éducation, la 2^e puissance au monde et le 2^e pays où l'anglais est le plus parlé. Un atout qui, selon lui, a permis aux universités indiennes de former de nombreux cadres originaires de divers pays du monde.

D'ailleurs, c'est ce qui permet, indique-t-il, de retrouver nombre de ces cadres dans des multinationales telles que Microsoft, Google et même à la Nasa. « 36 % des employés de Microsoft ont étudié dans les universités indiennes. 30% des scientifiques de la Nasa aussi », soutient-il. Avant d'appeler les parents d'étudiants à renforcer la coopération entre l'Inde et la Côte d'Ivoire en profitant de la politique éducative spéciale mise en place par le pays pour les États africains ■

HERVE ADOU

Église catholique

Mgr Bruno Essoh aux femmes : « Parlez aux hommes pour qu'ils acceptent la paix et la réconciliation »



Le 15^e Conseil national de l'Association des femmes catholiques de Côte d'Ivoire (Afec), tenu le week-end dernier à Bondoukou, a été marqué par une messe d'action de grâce, à la paroisse Sainte Famille de Nazareth du quartier Zanzan. Cette célébration eucharistique a été présidée par Mgr Bruno Essoh Yedoh, l'évêque du diocèse de Bondoukou. S'appuyant sur l'évangile de Saint Mathieu, le prélat a demandé aux femmes de jouer pleinement leur part dans la consolidation de la paix et la cohésion sociale. « Soyez le

sel de la terre et la lumière du monde. Parlez aux hommes pour qu'ils acceptent la paix et la réconciliation car Christ nous attend sur le chemin de la réconciliation. Pour avoir une véritable paix, il faut la réconciliation », a soutenu Mgr Bruno Essoh Yedoh qui, par ailleurs, a exhorté les uns et les autres à œuvrer pour la protection de l'environnement. Cette messe célébrée à Bondoukou a été une occasion pour lancer les préparatifs de la conférence internationale qui va réunir les femmes d'Afrique du 15 au 22 juin prochain à Abidjan. A en croire la présidente nationale de l'Afec, Mme Touré Jeanette, cette rencontre est une initiative de l'Union mondiale des organisations féminines catholiques (Umofc) qui, en mai 2019, a décidé d'organiser cette rencontre de la zone Afrique à Abidjan (Côte d'Ivoire). Et ce, après le Nigeria en 2012 et le Malawi en 2016. Ainsi, selon elle, ce sont 500 femmes catholiques francophones et anglophones dont 300 Ivoiriennes qui vont participer aux travaux d'Abidjan du 15 au 22 juin prochain. ■

MARCEL BÉNIÉ

CORRESPONDANT RÉGIONAL

Exploitation minière artisanale et semi-industrielle

Jean-Claude Kouassi ouvre le chantier-école de Nangbokro

Le quatrième chantier-école de Côte d'Ivoire a été ouvert le 15 février à Nangbokro, une localité de la sous-préfecture de Daoukro, par le ministre des Mines et de la Géologie, Jean-Claude Kouassi.

Un quatrième chantier-école de Côte d'Ivoire a été ouvert le 15 février, à Nangbokro, en présence des autorités administratives, politiques, religieuses et coutumières de Daoukro. Le ministre Jean-Claude Kouassi a saisi l'occasion pour signifier aux populations de l'Ilfoou que cette région est au cœur du combat engagé par le gouvernement, pour débarrasser le pays de l'orpaillage clandestin. Et de souligner qu'avec l'avènement de la brigade de lutte contre les infractions au code minier, les résultats sont concrets et tangibles. « Ces résultats doivent surtout interpeller et éveiller la conscience de tous, particulièrement de celles et de ceux qui continuent à vivre en marge de la légalité. Je veux citer, ici, les orpailleurs clandestins eux-mêmes, certains chefs de village et chefs de terre et tous ceux qui encouragent cette activité. A ceux-là, je veux réaffirmer ici dans



Le ministre Jean-Claude Kouassi en compagnie des autorités et des apprenants.

l'Ilfoou toute la détermination du gouvernement dont le combat ne connaîtra aucun répit, tant que le dernier site clandestin n'aura pas été déguerpé», a menacé le ministre Jean-Claude Kouassi. Qui a exhorté la jeunesse à s'éloigner de l'orpaillage clandestin et à s'approprier le projet

chantier-école : « J'exhorte donc les jeunes de l'Ilfoou et de toutes les régions de notre pays à être le fer de lance de la lutte contre l'orpaillage clandestin. Chers jeunes de Daoukro et de l'Ilfoou, sortez du carcan de la clandestinité qui met, chaque jour, votre liberté, votre santé, votre in-

tégrité physique et votre vie en péril. Je vous invite à saisir l'opportunité que vous offre le projet chantier-école de la petite mine qui participe, à sa façon, à la mise en œuvre du programme social du gouvernement». Et d'expliquer que les jeunes trouveront dans les chantiers-écoles la for-

mation initiale et la formation qualifiante, qui leur dotera du savoir, du savoir-faire et des qualifications professionnelles nécessaires pour opérer, efficacement, dans le secteur de la petite mine. Le ministre des Mines et de la Géologie a également donné des conseils aux 30 apprenants du chantier-école de Nangbokro : « Vous constituez la 4e vague d'artisans miniers formés aux techniques d'exploitation minière artisanale et semi-industrielle dans un chantier-école. Le gouvernement compte sur vous pour réussir cet essai et transformer, qualitativement, le secteur de la petite mine en Côte d'Ivoire. Respectez vos encadreurs et demeurez fidèles aux principes et techniques appris une fois sortis de Nangbokro». Le ministre Jean-Claude Kouassi a révélé qu'à la fin de l'année 2020, ce sera 10 chantiers-écoles qui seront ouverts, pour la formation de 1000 artisans miniers

Kadjo Kouamé, directeur général de la Sodemi, a signalé pour sa part que le projet chantier-école est un élément d'organisation et d'assainissement du secteur minier face à la criminalité et à la fraude grandissante. Et son impact sur l'emploi des jeunes déscolarisés est très important. Il a soutenu que la formation des apprenants retenus pour cette promotion du 4e chantier-école portera sur la législation minière, l'organisation et la gestion des chantiers miniers à petite échelle, les techniques de prospection minière, l'hygiène-sécurité-environnement et enfin la gestion d'une exploitation minière à petite échelle. Le président du conseil régional de l'Ilfoou, Traoré Adam Kola, a salué cette initiative et félicité le ministre des Mines et de la Géologie, pour le combat contre l'orpaillage clandestin dans sa région. ■

EDGAR YEBOUE

Réchauffement climatique

La Côte d'Ivoire réaffirme sa détermination à limiter l'impact des déchets

Un atelier régional de partage d'expériences sur la mise en œuvre des Contributions déterminées au niveau national (Cdn) dans le secteur des déchets s'est ouvert, lundi 17 février, à l'hôtel Seen à Abidjan-Plateau. Si plusieurs pays africains sont présents à ces assises, il faut préciser que la Côte d'Ivoire et le Sénégal sont concernés au premier chef d'autant plus que les deux pays développent chacun un projet d'appui à la mise en œuvre des Cdn dans le secteur des déchets. Ce projet, pour les deux pays, est financé à un peu plus d'un milliard de F Cfa (1,8 million de Dollars US) par le gouvernement canadien dont des représentants prennent part également à l'atelier. Tout comme des représentants de l'Onu Environnement et de la Commission de la Cedeao, partenaires techniques du projet. Quand on parle de Contribution déterminée sur le plan national, il faut entendre la part de chaque pays à l'effort mondial de réduction du réchauffement de la planète. Le directeur de cabinet du minis-

tre de l'Environnement et du Développement durable, Pr François Kouablan, qui a prononcé le discours d'ouverture de l'atelier, a réaffirmé l'engagement du gouvernement ivoirien à cet effort mondial. Mais pour lui, l'action doit être posée de façon collective. « Il est urgent d'agir rapidement et collectivement. En effet, la lutte contre le changement climatique doit se concevoir collectivement dans le cadre de la coopération internationale motivée par l'Accord de Paris sur le climat », a-t-il déclaré. Dans le cadre de ses Cdn, a rappelé François Kouablan, la Côte d'Ivoire s'est fixée comme objectif cumulatif de réduction des émissions de gaz à effet de Serre de 28% à l'horizon 2030, « sans mettre à mal son ambition d'industrialisation pour parvenir à l'émergence ». Un objectif qui porte essentiellement sur trois secteurs prioritaires à savoir le secteur agricole, le secteur énergétique et le secteur des déchets. En effet, plusieurs secteurs d'activité contribuent à l'émission de gaz à effet de serre, qui réchauffe la pla-

nète. L'objectif du présent projet qui est mis en œuvre depuis janvier 2019, est de maîtriser les émissions causées par le secteur des déchets, en les valorisant de manière organique ou énergétique. En effet, selon les derniers inventaires, les déchets contribuent à hauteur de 3% dans les émissions en Côte d'Ivoire contre 9% en 2012. Il s'agit de déchets ménagers, de déchets dits urbains qui intègrent les déchets industriels et de déchets agricoles qui sont naturellement biodégradables. François Kouablan s'est félicité des acquis enregistrés après un an de mise en œuvre du projet : vision claire des dirigeants en matière de valorisation organique et énergétique, la Côte d'Ivoire dispose d'une stratégie nationale de développement du compostage et d'une stratégie nationale de développement du biogaz. Le pays veut mettre en place un programme de biodigesteur. L'atelier dure deux jours et prend fin ce mardi 18 février. ■

FAUSTIN EHOUMAN

Appel à Manifestation d'Intérêt

Consultation dans le cadre du Projet Breakthrough RESEARCH (USAID)

Breakthrough RESEARCH (B-R) est le projet phare de l'Agence des États-Unis pour le Développement International (USAID) pour la recherche et l'évaluation en matière de changement social et comportemental (CSC). Nous aidons les pays à améliorer la santé et le développement en fournissant aux gouvernements, aux partenaires de mise en œuvre, aux organisations de prestation de services et aux donateurs les données et les preuves dont ils ont besoin pour intégrer dans leurs programmes des approches CSC éprouvées et au bon rapport coût-efficacité.

Dans le cadre de cette activité, B-R réalisera une étude qualitative d'évaluer la campagne médiatique nommée « Merci mon héros ». L'étude vise à explorer qualitativement les obstacles et les facilitateurs de la communication adulte / jeune sur la santé reproductive et sexuelle à travers des échantillons non appariés de jeunes et d'adultes ; et à documenter si et comment l'exposition à la campagne « Merci mon héros » a conduit à des histoires de changements significatifs dans la vie des jeunes et des adultes. Cette étude comprend des entretiens approfondis avec des jeunes et des adultes, et des groupes de discussion.

Profil du cabinet de consultance : L'étude de méthode qualitative sera réalisée par un cabinet de consultance en étroite collaboration avec les membres de B-R. Le cabinet de consultance doit avoir une bonne maîtrise de la recherche en santé et la recherche opérationnelle ; une spécialité dans les méthodes qualitatives ; une expérience effective de plus de cinq (5) ans ; et du personnel ayant une bonne capacité de communication orale et écrite en français. Une expérience antérieure de travail sur des projets de l'USAID est préférable.

Période de consultation : 01 mars 2020 – 30 décembre 2020

Les partenaires intéressés avec l'expertise requise doivent envoyer un courriel au Population Council à l'adresse breakthroughresearch@popcouncil.org pour les termes de référence complets. Pour toute information complémentaire, veuillez contacter le +1 202-237-9417. Les candidatures doivent être reçues avant le 21 février 2020.

Construction, logement et urbanisme

Bruno Koné : « Il nous faut passer à une autre échelle pour réaliser les ambitions du Président de la République »

Les 2e et 3e lauréats du Prix national d'excellence ont été récompensés par le ministre de la Construction, du Logement et de l'Urbanisme.

Bruno Nabagné Koné, ministre de la Construction, du Logement et de l'Urbanisme, a réitéré le 17 février à l'immeuble Siam au Plateau, son appel aux promoteurs immobiliers nationaux à se donner les moyens de produire des milliers de logements dans le cadre du programme gouvernemental pour lequel ils ont été sélectionnés. C'était à la faveur de la cérémonie de remise des récompenses aux 2e et 3e du Prix d'excellence de son département en présence de N'Guessan Koffi Lataille, secrétaire d'Etat en charge du Logement social. Il s'agit de Cne-Ci-Tp N'Sikan et d'Egbv Internationale, respectivement 2e et 3e prix national d'excellence du meilleur promoteur immobilier. Mais aussi des syndicats des Copropriétaires de la cité Don Mello et de Bonoumin, respectivement 2e et 3e prix national d'excellence.

« Nous souhaitons que les futurs lauréats soient des entreprises qui ont produit des dizaines de milliers de loge-



Le ministre Bruno Koné (3e à partir de la droite) a encouragé les récipiendaires à travailler davantage pour servir d'exemples aux autres.

ments au cours de l'année. Même si elles s'appuient sur des grands groupes inter-

nationaux disposant de la technique et de la surface financière adéquates », a-t-

il conseillé, Bruno Koné aux promoteurs immobiliers. Parce qu'au dire du ministre

de la Construction, du Logement et de l'Urbanisme, c'est la seule façon de réduire la

demande et répondre efficacement aux attentes des populations. « Il faut passer à une autre échelle pour réaliser les ambitions du Président de la République », a souligné le ministre. Bruno Koné a également invité les propriétaires de logements à s'impliquer davantage dans les actions de copropriété en participant activement à l'entretien des parties communes. Sur ce point, le ministre a indiqué que la participation de chaque propriétaire est une obligation et que le manquement à cette norme est sanctionné ailleurs. Il a donc souhaité que les syndicats de copropriété fonctionnent normalement, afin que le législateur n'ait pas à recourir systématiquement à des mesures coercitives. S'exprimant au nom des récipiendaires, Djéla Manassé Freddy et Glao Laurent ont respectivement exprimé les remerciements des promoteurs immobiliers et des syndicats de copropriétaires ■

ABOUBAKAR BAMBA

Pêche illicite dans le golfe de Guinée

Des inspecteurs de pêche de la sous-région formés à la gestion des risques

Une vingtaine d'inspecteurs de pêche de la sous-région ouest africaine prennent part depuis ce 17 février, à un atelier de formation à l'Académie régionale des sciences et techniques de la mer (Arstm), à Yopougon. Initiée par l'Institut de sécurité maritime interrégionale (Ismi) en partenariat avec le Comité des pêches du centre-ouest du golfe de Guinée (Cpco), l'Agence européenne de contrôle des pêches (Aecp) et de l'Ong Trygg Mat Tracking (Tmt), cette formation porte sur la gestion des risques dans la pêche illégale. Elle a pour but d'aider le personnel des États membres du Cpco à affiner les stratégies de suivi, du contrôle et de la surveillance (Scs) des pêches. Issus de la Côte d'Ivoire, du Bénin, du Ghana, du Liberia, du Nigeria et du Togo, les bénéficiaires sont essentiellement des agents chargés de l'inspection et du contrôle en matière de gestion des risques. La cérémonie d'ouverture de

l'atelier s'est tenue en présence du secrétaire général du Cpco, Séraphin Dedi. Qui a indiqué que la tenue de cette formation s'inscrit dans la logique du renforcement des capacités des acteurs de la pêche, principalement contre la pêche illégale, non déclarée et non réglementée (pêche INN). « La particularité de cette formation est qu'elle vient avant toute inspection, avant la conduite de toute opération de patrouille. Son but est de doter les bénéficiaires de connaissances nécessaires pouvant leur permettre d'identifier là où se trouve le risque et d'orienter les efforts de surveillance et d'inspection vers l'entité ainsi définie. Cela permet de réduire les coûts liés aux inspections ou aux patrouilles, dans leur ensemble et permet d'être efficace dans la recherche des sources d'infraction », a-t-il souligné. Avant de poursuivre : « Cette formation guidera les bénéficiaires par rapport aux décisions à prendre. Et, sur la base de la



Les participants à l'atelier entendent affiner les stratégies de suivi, du contrôle et de la surveillance des pêches.

non-conformité des différents navires qui auront été identifiés, ils pourront appliquer toute la rigueur de la réglementation pour fermer l'accès de notre région à toutes les activités illégales ».

Pour sa part, directeur de l'École supérieure de navigation, Eugène Koffi, représentant le Dg de de l'Arstm, a souligné qu'environ 97% des pêcheurs vivant dans les pays en développement sont tribu-

taires de cette activité. « Or, nul n'ignore la tourmente dans laquelle se trouve le golfe de Guinée qui reste à la merci de la pêche INN. Sur une réserve de plus d'un million de tonnes dans le golfe de Gui-

née, la pêche INN représente 37% des captures dans ladite zone. Ce qui engendre un coût de 1,3 milliard de dollars US, de perte chaque année », a-t-il noté ■

CASIMIR DJEZOU